

DT

469

R4E8



SOUVENIRS DE VOYAGE.

ILE DE LA RÉUNION.

ÉTUDES PITTORESQUES SUR LE QUARTIER SAINT-PIERRE.



A mon beau-père Monsieur Alcide CLEMENSON , hommage affectueux.

PAUL EUDEL.

Nantes , 4 Janvier 1864.

SOUVENIRS DE VOYAGE

ILE DE LA RÉUNION.

ÉTUDES PITTORESQUES

SUR LE

QUARTIER SAINT-PIERRE

PAR PAUL EUDEL.

11



NANTES,

V° MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

1864

2
3
2
2

DT469
.R4E8

2753 B9
29 § 43

1429
3976 244

SOUVENIRS DE VOYAGE

I L E D E L A R É U N I O N

ÉTUDES PITTORESQUES

SUR

LE QUARTIER SAINT-PIERRE

PAR PAUL EUDEL.

L'île de la Réunion a, depuis ces dernières années, attiré l'attention spéciale de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre France coloniale. Jetée comme un piton isolé au milieu de l'océan indien, sans cesse menacée par les éruptions du volcan la *Fournaise*, l'île de la Réunion présente assurément l'un des exemples les plus remarquables de ce que peuvent les efforts persévérants de l'homme pour fertiliser le sol en apparence le plus stérile et le plus tourmenté, et pour développer presque à l'infini sa force productrice.

Chacun sait à quelles proportions exiguës cette île est

réduite. De configuration ovale, sa longueur est à peine d'une quinzaine de lieues ; sa largeur ne dépasse pas dix lieues, et dans cette étroite superficie s'entassent deux systèmes de montagnes volcaniques, dont le *piton des Neiges* pour le système nord, et le *piton de la Fournaise* (volcan encore en activité) pour le système sud, forment les points culminants. Une chaîne de montagnes moins élevées réunit ces deux pitons, et, comme une immense muraille, divise l'île en deux parties, formant chacune un arrondissement administratif que leur position à l'égard du vent dominant, le vent sud-est, a fait désigner sous le nom d'arrondissement du Vent et d'arrondissement Sous-le-Vent. La physionomie de ces deux contrées n'est pas la même, et, quoique depuis quelques années surtout on se soit appliqué à y développer les mêmes cultures, il reste dans leur configuration générale des différences bien marquées.

C'est l'arrondissement Sous-le-Vent que nous avons surtout habité, et dont nous allons chercher à décrire les traits principaux en indiquant les mœurs et le commerce des colons qui l'habitent, et les ressources qu'il peut offrir pour la prospérité de l'île.

I.

Saint-Pierre est aujourd'hui le chef-lieu de l'arrondissement Sous-le-Vent. C'est une petite ville coquettement assise sur le bord de la mer, bâtie en amphithéâtre sur le versant de la montagne qui forme l'île de la Réunion. Ses rues sont droites et perpendiculaires à la côte, coupées à angles droits et pavées en macadam, pleines de problèmes insolubles pour l'étranger qui s'égare et demande son chemin. Dix gros hommes y pourraient

aisément passer de front ; mais dans ce siècle, sous le despotisme du jupon monstre, les femmes ne pourraient jouir du même privilège.

Le sol est parsemé d'une roche noirâtre, boursoufflée, volcanique, qui sert au cailloutage et témoigne d'une action souterraine : l'île entière semble, du reste, n'être que le résultat du soulèvement d'un volcan sous-marin auquel il a dû prendre un beau jour, dans le passé des siècles, la fantaisie de venir respirer bruyamment à la surface de la mer.

Des canaux aux eaux murmurantes, saignées faites à la rivière Saint-Etienne, courent le long des rues, de toute la vitesse de leur pente, distribuer la fraîcheur et la gaieté. Comme partout ailleurs, à Saint-Pierre les maisons se suivent et se ressemblent : les unes bâties en pierre volcanique, les autres en pierre de taille — la plupart en bois de natte. Toutes, sans exception, elles présentent l'aspect agréable d'une *varangua* (1), soutenue par des colonnades, qui protège le jour des rayons du soleil et fait savourer le soir toute la fraîche et tiède haleine des baisers de la brise. On dirait de ces habitations des bastides du Midi, à les voir ainsi avec leur devanture peinte en jaune d'ocre ou crépie à la chaux, avec leurs grandes fenêtres garnies de treillis où grimpent des lianes entrelacées, avec leurs jardins élégants, les entourant de l'ombrage que prête volontiers la végétation luxuriante du pays : les bananiers aux larges feuilles, les palmistes à la tête chevelue, les aloès aux lances bleuâtres, les cocotiers aux feuilles échevelées.

Toutes ces cases, pour nous servir d'un mot du pays, sont ornées d'une grille en bois que les insulaires appellent

(1) Arcades couvertes.

barrot. D'une tenue irréprochable à l'intérieur, elles n'élèvent pour la plupart que deux étages couverts en *bardeaux* ; le plus souvent, elles passent le dernier par-dessus la case voisine pour pouvoir jouir à perpétuité du spectacle de la mer, souvent unie et bleue, comme un ciel de Léopold Robert, quelquefois ridée et blanche d'écume, toujours accidentée par quelques voiles blanches qui filent à l'horizon ainsi qu'un albatros du cap.

II.

Du large en mer Saint-Pierre produit un effet ravissant. Le plus gracieux panorama, les perspectives les plus grandioses se déroulent dans un rayon de quarante kilomètres, aux premiers rayons du soleil matin.

Dans le fond du tableau : le piton des Neiges, à la pyramidale structure, disparaissant dans un lointain vaporeux ; une longue chaîne de montagnes bleuâtres, véritables escaliers de bitans que les nuages se plaisent à couper en degrés, par autant de lignes de démarcation entre leur sommet et leur base. Puis en descendant les regards des forêts vierges au réseau des régions cultivées, ce ne sont plus que ravins déchirant le flanc des montagnes, champs cultivés de maïs et d'embrevades, de caféiers et de cannes à sucre aux aigrettes lilas, rivières argentées zébrant les coteaux et descendant à la mer.

Toute cette nature déchiquetée, bouleversée, sombre, luxuriante, infinie et savamment cultivée, chante une hymne à la louange du soleil des tropiques. Son aspect majestueux chasse bien loin les souvenirs de la végétation timide et tardive des bruyères de Bretagne ou des collines touffues de la Normandie. Nous écrivons ce tableau à l'abri de tout enthousiasme préconçu. Nous avons vu,

depuis, les Alpes, le col d'Anterne, la vallée de Chamounix ; — notre admiration, en dépit de ces nouveaux souvenirs, ne s'est point refroidie.

Continuons à promener notre curiosité sur cette carte topographique telle qu'habile hydrographe n'en dressera jamais, et qu'on pardonne à nos croquis ces détails du domaine géographique peut-être, mais indispensables à nos études.

Au second plan à droite, on aperçoit, à l'échancrure de l'Entre-Deux, la fumée s'échappant en noirs flocons des longues cheminées des casernes et de Mont-Caprice. Plus loin, le coteau de la Terre-Sainte, avec son peuple de travailleurs, ses cabanes construites en bambou et en nattes de paille ; le cap noir de Manapany découpant sur l'horizon l'aspect d'un marsouin au repos ; le ruban de la route communale se déroulant à perte de vue le long du littoral comme la ceinture qui entoure la taille d'une jeune fille.

Représentez-vous maintenant, à gauche, Saint-Pierre, la ville animée et folâtre, baignant ses pieds dans les flots, cachant sa tête sous de frais ombrages, le soleil du matin qui se rit gaîment sur les toits rouges, les établissements de marine en travail, le port, les chantiers de construction et le mât des signaux gréé comme celui d'une frégate faisant flotter ses pavillons multicolores.

Voyez ensuite là-bas, près de vous, la plage découpée par les colères de l'océan, les brisants de la mer déployant sans cesse leur ligne de blanche écume, les navires balancés par les lames, secouant leurs chaînes, impatients comme des coursiers fougueux de terminer cette étape pour s'élancer de nouveau sur l'immensité de l'océan.

Ce tableau formerait, n'est-ce pas, avec ses contrastes se heurtant à chaque instant, un délicieux motif pour le

pinceau de M. Durand-Brager. Victor Hugo, s'il était venu dans ces parages, appellerait Saint-Pierre un petit nid d'alcyons tapi dans un creux de rocher et de mousse.

III.

Saint-Pierre n'a rien à envier à ses confrères limitrophes. Sa population, qui se chiffrait en 1848 par dix-sept mille cinq cents âmes, blancs et noirs, s'évalue actuellement à plus de trente mille habitants. Eglise, hôtel-de-ville, caserne, bazar, tribunal et places publiques, tout s'y trouve comme à Saint-Denis, la capitale de l'île, le quartier-général des affaires. Mais, à vrai dire, rien ne mérite le point d'exclamation pour les Européens qui font d'ordinaire, et souvent avec raison, les blasés du beau et du grand, dès que, par mégarde, ils ont mis le pied hors du plancher de leur ancien continent.

A Saint-Pierre, pour développer notre pensée, point de monuments à gêner la vue, à distraire et occuper inutilement les regards; aussi pour le touriste qui, comme nous, raconte ses impressions et veut reconstruire dans ses souvenirs ce qu'il a vu pour essayer à le rebâtir ensuite dans l'esprit distrait des lecteurs, la tâche est au moins délicate, sinon difficile. Elle le serait pour Vitruve lui-même. Nous essaierons ici cependant de suppléer au manque absolu d'intérêt par la vérité de la couleur du récit.

Il n'y a point de théâtre à Saint-Pierre qui relève de Saint-Denis à cet égard. Des troupes nomades viennent de loin en loin offrir leurs représentations à la mairie, la pièce capitale des monuments de la localité: un grand cube jaugeant au moins cinq cents personnes les jours de

bal et de concert. De tristes et importants souvenirs historiques se rattachent à ce monument, qui servit jadis à la Compagnie des Indes Orientales comme entrepôt du commerce de ses blés. M. Poivre, le bienfaiteur de l'île, n'avait point encore transporté de Perse ses plants de café moka qui furent la source première de la richesse du pays.

La place d'Armes, peu bruyante de nature, qui déplie devant la mairie son vaste tablier vert, n'est autre chose qu'un grand et insignifiant espace, mesurant deux hectares gazonnés. Cette place d'un parallélogramme parfait, encadrée de filaoz et de constructions disparates, sert deux fois par an à la revue des milices : c'est le mail de Saint-Pierre, les quinconces du quartier. En 1848, Sarda-Garriga, commissaire du gouvernement provisoire, vint y proclamer l'émancipation des noirs. Dix mille travailleurs armés de bâtons et de zagayes l'entouraient. Cette multitude hurlait, vociférait des menaces de mort contre ses anciens maîtres. Au moindre signal, elle aurait renouvelé les désastres de Saint-Domingue. L'orateur monta sur une table, la table de l'encan ! Dans un discours énergique, il montra aux esclaves les dangers d'une révolte, les fit rentrer dans l'ordre, et obtint de cette masse furieuse qui grondait comme les flots de la mer en courroux, qu'en retour de sa liberté elle échangerait ses chaînes pour un livret protecteur.

L'église, d'un style beaucoup trop moderne, est flanquée de deux clochetons couverts en ardoises. Une flèche aigüe que surplombe une croix d'or scintillante au soleil de midi, s'élance du clocher central. L'intérieur, d'une simplicité antique, témoigne peu de la générosité des planteurs.

Les rues de Saint-Pierre, baptisées dans les travaux de l'ingénieur Banks qui traça la ville, des noms de la Plaine,

des Tourbillons , de la Rivière et des Bons-Enfants , etc. , — la cannebière du quartier , — n'affichent point comme en France leur extrait de naissance en lettres blanches sur un fond bleu. Elles ne se ressouviennent même pas des noms que leur parrain leur a donnés, et n'ont jamais consenti à laisser numéroter leurs maisons. Le gaz n'a point encore porté ses brillantes clartés dans les rues ; aussi sont-elles tristes à mourir et noires comme le fond de la plus vieille écritoire , dès que le soleil s'est précipité dans les flots et que la nuit a étendu ses sombres voiles , surtout lorsque la lune aimée de ce pauvre Alfred de Musset , ne vient pas poser son gros point sur le petit i de la flèche paroissiale.

Autrefois les étrangers admiraient un pont superbe, un défi audacieux jeté entre les deux rives de la Rivière d'Abord, la fille du piton des Neiges, une rivière terrible lorsqu'elle se met en colère, mais d'ordinaire un large sillon que traverse à pied sec la route qui conduit dans le Vent. Ce pont, formé d'une seule arche, était un chef-d'œuvre d'audace et d'équilibre. Une coulée impétueuse de ce *chemin qui marche seul*, suivant le mot de Pascal, l'a croulé en 1847. A peine si l'on retrouve encore sur chaque rive quelques vestiges de ses anciennes et gigantesques culées.

Le cimetière de la localité est placé à une grande distance de la ville au bord de la mer, sans doute par suite d'une mesure de salubrité. Il est rare de rencontrer des convois mortuaires se dirigeant vers cette dernière demeure. Aussi l'étranger pourrait aisément sympathiser avec cette consolante idée que l'on ne meurt pas à Saint-Pierre. Que de gens alors à émigrer vers cet heureux pays de Cocagne ! C'est sans doute pour cela que les indigènes ont la réputation de posséder un si grand fonds d'expérience....

commerciale. Mais reprenons le fil interrompu de notre promenade en zig-zag et à vol d'oiseau.

Le marché s'appelle *bazar*. Deux grilles le ferment. Les bas-côtés se composent d'une suite d'étales et de boutiques ; le milieu est réservé à la circulation, et de chaque côté se rangent des carreaux de pierre. Les engagés viennent y établir avec symétrie le *bazar* des plus riches propriétaires, le vendre et recevoir en échange la monnaie cosmopolite du pays. Accroupis devant leurs marchandises, les noirs vendeurs se réveillent de temps à autre, pour stimuler les acheteurs et pousser à la vente : « *Allons, dépêç ! dépêç !* » *t'halèr fini n'a pas loin*, » disent les uns ; « *Mi ça va !* » *z'lèv l'ancre ! z'lèv l'ancre !* » crient les autres.

C'est aussi un curieux spectacle que de voir s'effacer, sous la main des acheteurs, ces monceaux de *grenades*, de *letchis*, d'*ananas*, de *bibasses* et de *pamplémousses*, etc. (nous en passons et des meilleurs), de tous ces fruits enfin que fait mûrir le brûlant soleil des tropiques et dont nous ne dirons rien, dans la crainte d'en attaquer la douce saveur par la fadeur d'une description (1).

On vend au bazar des poissons, des poulets étiques, du cabri marron, des tortues de Madagascar, des cambares,

(1) Sous la sauvegarde du renvoi, nous risquons cependant une note frugivore. Après notre promesse, nous n'osons l'intercaler dans le texte, mais nous savons qu'on les passe. Nous écrivons celle-ci pour notre satisfaction personnelle, dans l'espérance qu'elle ne sera pas lue.

Les fruits des colonies ont en général toute la fraîcheur et toute l'acidité que réclame ce climat. Le préféré et le plus commun de tous ces fruits, c'est la *banane*, légume-fruit, dont la peau épaisse se détache aisément. Il se divise en de nombreuses variétés : la *banane* proprement dite et la *figue-banane*, qui comprend : la *mignonne*, à chair jaune et sucrée ; la *gengelis*, blanche et ferme qui rappelle le goût de la pomme de reinette ridée sur les rayons d'une alcôve.

La *mangue*, à la chair jaune de l'abricot avec un tantinet de goût

des callebasses, des racines de manioc, des choux palmistes, des légumes de France étiolés et mal venus, qui s'enlèvent à un prix renversant, du café à un *marqué* la tasse, et dans les cantines du voisinage, de nombreux et délicieux *coups de secs* pour les balais blancs et noirs. Au demeurant, le marché, à part certains jours, est des plus mal garnis. Plus d'un gourmet, aiguillonné par sa passion, qui veut les raretés du catalogue des productions, dès le point du jour guette lui-même ses provisions au passage ou fait faire à ses noirs le lever du gibier et l'affût du poisson. Constatons cependant que, pour beaucoup de gens, cette façon de chasser son plat est entièrement dépourvue d'attraits.

Les magasins qui se serrent le long des rues, sont de véritables capharnaüm, impossibles à décrire, étalant au passant famélique leurs richesses entassées. On aperçoit à travers le vitrage des devantures, des piles de marchandises de toutes espèces, des murailles de pièces d'étoffe et de mousseline, des remparts de conserves et des bastions de paniers de bière, des boîtes de gants Jouvin, des flacons d'eau de Botot, de vinaigre de Bully, des pots de pommade, des rangées de diverses bouteilles au cachet vert, à l'étiquette dorée, des fioles de Champagne au col étroit, au

sauvage. Elle renferme un grand noyau plat. Sa peau ne se recouvre pas du duvet de la pêche. Elle est lisse comme celle de nos poires d'hiver. La *mangue Auguste* enlève tous les suffrages.

Viennent ensuite l'*avocat*, une crème végétale; la *papaye*, une moyenne entre le melon et l'abricot; la *goyave*, « manger torti, » disent les noirs; les *dattes*; le fruit de *Cythère*. L'orange, sous le nom de laquelle on comprend: la petite *mangassaille*, d'un beau rouge vermeil; la *mandarine*, à la chair rose; le *citron* et la *bigarade*, au goût sucré, et tutti quanti.... Nous resterons sur le goût de l'*att*, le meilleur des fruits du monde entier: une pomme de pin s'ouvrant sous la pression de la main, pour offrir la neige sucrée de ses gousses blanches.

ventre ingénieusement renflé, toute l'avalanche enfin du progrès parisien : des souliers sans couture, des vêtements imperméables et des chaînes de sûreté. Tout cela est pêle-mêle et sans ordre. Les chaussures coudoient les conserves alimentaires ; le vin de Bordeaux se vieillit au contact du fromage de Roquefort ; la parfumerie s'embaume des suaves émanations qu'exhalent des salaisons nantaises ; les montres battent leurs secondes entre deux pâtés de foie gras ; les œuvres de Lamartine, — profanation ! — s'étagent sur une montagne de cirage anglais ; Jules Janin, mon ami Théophile Gautier, disparaissent sous les catacombes des flacons de moutarde blanche.

Ces magasins sont, comme on le voit, installés tout à la fois pour former l'esprit, remplir les estomacs affamés et consoler les tristesses par un moment d'oubli. « O le bon » siècle ! que ce siècle de fer qui pense à tout ! » se serait écrié Voltaire.

De loin en loin viennent encore les magasins des Indiens privilégiés, — les juifs du pays. — Ces boutiques étroites et fort obscures offrent aux engagés tous les trésors et toutes les douces habitudes de la patrie absente : les feuilles de betel et la noix d'areck, les éventails de sandal, les fétiches des pagodes, la baguette de benjoin odoriférante, les tableaux illustrés des dieux à trois têtes, le henné africain qui teint les visages et l'antimoine qui noircit les sourcils, toutes les drogues nauséabondes, tous les ingrédients malabards, enfin.

Ces marchands indiens, extraits d'un peuple de lucre, intelligent, adroit, actif, disposé au commerce par une avarice normale, représentent presque toujours d'impudents recéleurs sévèrement surveillés par la police mal blanchie du pays. Cela nous remet en mémoire une anecdote qui s'est passée sous nos yeux et que nous intercalerons ici,

pour peindre mieux le caractère de cette classe d'individus et pour reposer aussi de la sécheresse de nos descriptions.

IV.

C'était à Saint-Pierre, un soir. En rentrant chez lui, un riche habitant du quartier avait laissé, par mégarde, son portefeuille sur la tablette d'une antichambre.

Le portefeuille enveloppait trois billets de 100 piastres.

Le lendemain matin, en découvrant son imprudence, il constatait la disparition de ses 1,500 fr.

La première idée fut qu'il les avait confiés à la sauvegarde d'une serrure, et qu'au premier tiroir il retrouverait ces importantes valeurs.

Cachettes, coffres forts, armoires et secrétaires furent aussitôt interrogés, fouillés de fond en comble et témoignèrent naïvement de leur innocence.

Cette hypothèse une fois écartée restait la seule admissible, celle d'un vol. Mais le vol était impraticable pour personne autre que les domestiques de la maison.

Cette idée prit bientôt consistance dans son esprit. Au lieu d'un éclat, il garda le silence absolu, fit monter à cheval l'un de ses noirs et l'envoya prévenir l'autorité judiciaire du quartier, qu'elle voulût bien se transporter chez lui.

Elle arriva bientôt. Les faits furent expliqués en deux mots au commissaire de police, et l'on tomba d'accord qu'il y avait vol et qu'il fallait trouver le voleur.

Tout le nombreux personnel de domestiques fut assemblé. On interrogea Malgaches, Caffres et Malabards. Tous parurent ne rien comprendre et feignirent la plus complète innocence.

Toutes les cases furent fouillées, le sol remué, les cachettes vidées, on ne trouva rien. On promit l'impunité au coupable si, le lendemain, il remettait les valeurs à la place où il les avait *trouvées*. Le jour de grâce s'écoula sans rien découvrir.

Il fallut essayer alors du système d'intimidation, et le commissaire déclara à toute la gent domestique, que tous les jours il emmènerait en prison deux d'entre eux pour recevoir vingt coups de fouet; et l'on procéda immédiatement à cet exemple qui devait, on l'espérait, forcer le coupable à se déclarer et faire sortir d'incertitude la vérité.

Deux Malabards furent liés; les mains attachées par des menottes, on les conduisit entre quatre soldats vers la geôle.

Un marchand indien vint alors déclarer en toute hâte que la veille, un malabard, nommé Sinnin, était venu demander à lui changer un billet de 100 piastres; ne sachant, ajouta-t-il, de quelle source il provenait, il lui avait refusé de le hoquer pour des espèces. Cet incident insignifiant, qu'il avait d'abord gardé pour lui, venait de se représenter à son esprit, en voyant deux domestiques passer chargés de chaînes. Il termina en priant de garder le secret de sa déposition pour lui éviter la vengeance du coupable.

On chercha Sinnin; mais il avait disparu de la veille et son absence n'avait pas été remarquée. Les innocents furent relâchés et la justice se livra aux plus actives perquisitions pour retrouver le coupable.

Après de longues recherches... on ne trouva rien. Pendant deux jours, la vigilance des limiers de police fut en défaut; tous les coins de l'habitation furent en pure perte, le quartier interrogé sans succès, les environs vainement explorés.

On commençait à dire, selon l'expression du pays, que Sinnin *avait fini partir marron*, lorsque huit jours après, en ouvrant le magasin des vivres, le régisseur surprit à la hauteur des fondations un trou d'homme perçant la muraille et pénétrant à l'intérieur.

Sa défiance mise en éveil fit tourner doucement la clef dans la serrure. Il referma la porte du magasin. Puis appelant à son aide le renfort de plusieurs noirs, il posta une sentinelle au dehors, à la bouche de l'ouverture.

Ce système de souricière installé, il pénétra dans le magasin qu'il explora vainement dans tous les sens. Pas l'ombre d'un voleur. Le magasin tranquille n'attestait aucun désordre.

Il allait se retirer, lorsqu'il lui vint à l'idée de renverser plusieurs colonnes de balles de riz.

Que voit-il?....

Armée d'un krick malais, blottie derrière cette muraille, une pelote humaine qui fait un bond pour s'échapper....

Le régisseur met la main sur lui : sa main glisse, et l'Indien s'échappant comme une couleuvre, se précipite vers l'étroit passage qu'il s'était réservé.

Mais le passage était gardé....

Se voyant pris, Sinnin, — car c'était lui ! — cessa toute résistance inutile, remit son arme effilée, se laissa lier les mains et conduire aux bureaux de la police. On s'aperçut alors qu'il s'était enduit le corps, des pieds à la tête, d'huile de coco, afin de rendre toute prise sur lui et toute poursuite impraticables.

Arrivé devant le commissaire, il se renferma au sujet du vol des 1,500 fr., dans le système de dénégations le plus absolu. Ruses, stratagèmes, tout fut inutilement mis en œuvre. Tout échoua, tout vint se buter devant son impassibilité.

Roué de coups, il devint plus muet encore qu'un eunuque du grand sérail. Impossible pendant un mois de lui arracher le moindre aveu.

La mort ne l'effrayant plus, on essaya d'un autre système; on lui promit la liberté ou la déportation dans son pays. Lassé de souffrir, il avoua enfin qu'il était entré le matin dans la chambre de son maître pour prendre ses ordres, et qu'il avait commis alors le vol des 1,500 francs. 100 piastres avaient passé à l'achat d'un collier de sandal pour une malabarde, et chez un indien qu'il déclara. Transi de frayeur, il en avait laissé le solde en gratification. Il demanda à mains jointes de ne point être déclaré comme dénonciateur, afin que le titre de paria et d'indigne de sa race ne puissent lui être appliqués désormais.

L'Indien recéleur était justement celui qui, le premier, était venu le dénoncer. On l'arrêta. Mais plus tenace que l'autre, il traita de mensongères les déclarations de l'accusé, ajouta que c'était une vengeance et jura de son innocence, par les cendres de son père, par Wisnou, par Brahma, par sa réputation de probité bien connue.

Sur cette nature de fer, les mauvais traitements ne purent arriver à aucun aveu. Faute de preuves suffisantes, il fallut le relâcher et son complice fut condamné à traîner le boulet pendant le reste de ses jours.

.....
.....

Cinq années s'écoulèrent. On ne savait point encore le dernier mot de ce secret, lorsque sur le point de mourir, l'Indien dénonciateur avoua enfin l'endroit du recel. Au fond d'une caisse où s'entassaient les feuilles de betel, on trouva deux billets de la banque de Saint-Denis. L'autre avait sans doute été dilapidé.

V.

Le créole , chacun le sait , est le patois indigène des anciens esclaves , un français travesti , une mosaïque douce , éloquente , passionnée , ravissante d'expressions charmantes , de naïveté , d'accents trainants et poétiques .

Nous ne prétendons pas faire ici un cours de grammaire et marcher sur les brisées des doctes Poitevin , Noël , Chapsal et consorts ; nous leur dirons seulement que les impossibilités de notre langue qui les a si souvent désespérés , se trouvent plus d'une fois réalisées dans ce langage primitif , plein de couleur et de vérité , — le vrai langage du cœur , la divine expression de l'âme , comme diraient les poètes .

Nous connaissons un très joli recueil de fables créoles qui n'a jamais franchi l'immensité de l'océan . Il est écrit par M. Héry , professeur de rhétorique à la Réunion : cœur loyal , esprit plein de finesse et de bonhomie .

Oser faire encore des fables après notre grand maître , après La Fontaine , était à notre époque une tentative bien téméraire , devant laquelle est venu se buter plus d'un succès . M. Héry a eu le rare mérite d'une réussite complète devant cette difficile entreprise : en écrivant son livre , il s'est prémuni contre l'oubli . Ses vers , faciles , agréables , frappés toujours sur l'enclume des bons vers , la vérité de son créole , le tour original et simple de ses pensées , l'exactitude de sa couleur locale , le naturel frappant de ses moralités , la rapidité de ses petits drames , lui assurent désormais une place dans les souvenirs littéraires de la Réunion .

Afin qu'on puisse juger en toute connaissance de cause du créole de Bourbon , nous ne pouvons mieux faire que de détacher de ce recueil deux fables , les deux premières ,

pour les mettre sous les yeux du lecteur, curieux de connaître cet idiôme dont on a tant parlé. Cela vaudra certes mieux que tout ce que nous pourrions continuer à dire. La première, imitée de La Fontaine, est la reproduction de cette fable de *la Cigale et la Fourmi*, que nous avons bégayée tout enfant, et que nous relirons certainement encore avec plaisir en arrivant aux glaces de l'âge.

Nous ne traduirons pas ; traduire le créole c'est lui enlever tout le charme de son naturel.

LA FOURMI ENSEMBL' LI GRÉLÉ.

(*La Cigale et la Fourmi.*)

Au bras sec, dans l'plis haut d'Brulé (1),

A proç friçé ma véronique,

L'avait ein sang mêlé Grélé (2)

Qui çantait tout l'zour son misique.

Li n'embarras' pas lendimain

Dans tout la saison l'hivernaze,

Son vivr' li trouvait dans n'cimin,

A qu' fair' va souer pour fait plantaze? (3)

Mais v'la qu'li beau temps la fini,

Vivr' n'a point, la froid y rentre, (4)

Pauvr' grélé là rest' tout cami (5)

Comment qu'va mauzer son plein ventre?

A forç' vir' son mazingation,

Li dit : « Moi comment quoiqu' moi faire !

» Mon voisin fourmi bon nation,

(1) Le Brulé, oasis délicieux qui surplombe Saint-Denis.

(2) Grélé (cigale) de couleur, de sang mêlé.

(3) A quoi bon suer pour faire des *plantations*.

(4) Le froid revient.

(5) *Cami*, gelée, transie, honteuse.

» Va prête à moi mon nécessaire. »
Li court la cas' fourmi , li cogner rondement.
Tin' fourmi cri darrière la porte :
« Qui ça qui cogn' si hardiment ,
» Quiqu' çose pour vendre ? Allons apporte ! »
Li grélé répond : « Moi la grand faim ! »
La fourmi guett' à li par d'arrier' son serrire ,
Li dit : « Grélé , vous trop malin ,
» Prends pas moi pour vout' couvertire ,
» Quoiqu' vous y fait soir et matin ?
» Dans n'l'eau vous mirez vout' figure. »
Grélé r'vir (1) : « Tir pas vout' fiçant (2) ,
» Vous sait qu'moi content badinaze ,
» Moi 'tais çauter continuellement ,
» Ça mém' l'était tout mou l'ouvraze. »
En morgrognant , fourmi dit : « Vous , calamaka (3) ,
» Moi n' don'ra pas vous ein bicique (4) ,
» Si vous tant content la misique (5) ,
» Vous pé bien danser la polka. . . . »

Voici une autre fable du crû , qui ne sera pas moins appréciée , nous en sommes certain.

C'est une de celles qui peint le mieux la narration des anciens noirs : on croirait l'entendre raconter par un de ces vieux serviteurs blanchis par les années , qui , depuis l'émancipation , disparaissent tous les jours à la Réunion. La scène se passe dans les parages du cap de Bonne-

(1) La cigale répartit.

(2) Ne cherchez pas à me railler.

(3) *Calamaka* , le pécaire des Marseillais.

(4) *Bichique* , petit poisson qui se prend à l'embouchure des rivières , quand qu' nouvel' lun' la caciet' son figure , comme disent les noirs.

— Il ressemble en raccourci à la petite anguille de nos rivières.

(5) Si vous aimez tant la musique.

Espérance. Un requin, victime de sa voracité, se laisse prendre par l'équipage d'un trois-mâts, qui se trouve de ces côtés. Sur ce thème aussi simple, voici la délicieuse fable qu'a brodée M. Héry :

Ecoutons-le :

LE REQUIN.

A proç li cap Bon' l'Espérance,
Ein zour ein gros papa requin,
L'était rodé (1) pour remplir son la panse (2)
(Çà bebêt nana touzours faim).
A v'la qu'li la guette (3) ein navire :
« Ho ! ho ! l'a dit, moi gagn' manzer. »
Li pliç son dent, li tourn', li vire,
Son la bouç' commenç' demanzer ;
Mais capitain' n'a pas té bête,
La souqu' ein gros morceau di lard.
« Requin li dit : ton viand' li prête,
» T'al' hère toi payer ton vantard (4). »
Li requin l'appell' son pilote (5) :
» Pilot' l'a dit ? moi faire ribotte. »
Pitit pilot' l'était fité (6).
« Manz' pas requin, quand mêm' pâté,
» Quand mêm' zambon, quand mêm' saucisse,

(1) Etait à rôder.

(2) En idiôme créole on conserva l'article des deux genres devant les noms communs, bien qu'ils restent invariablement du genre masculin.

(3) *Guetter*, apercevoir.

(4) Tout-à-l'heure tu vas payer ta vantardise.

(5) Le *pilote* est un petit poisson fort curieux qui nage constamment dans les eaux du requin.

(6) *Fité*, rusé.

» Car li blancs nana malice ;
» Moi dire à vous , manz' pas requin ,
» Car sous la viand' nana li z'ain (1) ! »
Li requin l'a r'pond tout en colère :
» Pilot, vous nana trop mystère
» Moi vois bien vous la l'aç li cœr (2),
» Vous pé sauver si vous la pèr. »
Li lanç' ein coup, li l'attrap' son boucée ,
Mais v'la son la guèle accrocée....
Halle à bord ! tout li matilot ,
Bourr' gros di bois dans son zabot (3).
Z'aut (4) zir à li dans tout' manière ;
Z'aut fait passe à li la misère
Quand tout matilot l'a bien ri ,
Z'aut y fait couit (5) pour faire cari ;
Dans n'mat z'aut y clout' son maçoire.
Ça mém' la fini mon z'histoire.
Fais pas comment requin , zami ,
Son gourmand (6) la fait mort à li.

Ce dernier trait est charmant de naïveté et rappelle La Fontaine, dont l'habitude, on le sait, est de finir ainsi.

Nous bornons ici, à regret, notre tâche; mais nous constaterons avec plaisir, en terminant, qu'on se laisserait aller à citer tout l'opuscule.

(1) *Li z'ain*, l'émerillon des marins.

(2) *Vous l'a laç li cœr*, vous avez, lâche, le cœur.

(3) Enfonce le gros bois dans son jabot.

(4) *Z'aut*, d'autres. Le créole emploie souvent ce mot, qui commence chaque membre des phrases de ses récits.

(5) *Couit*, cuire.

(6) *Son gourmand l'a fait mort à li*, sa gloutonnerie l'a fait mourir. Hyperbole que plus d'un lecteur ne devra pas prendre à la lettre.

VI.

La monnaie est extrêmement rare à Saint-Pierre : cela tient aux nombreuses expéditions d'argent faites dans l'Inde pour l'achat des riz et des grains. La civilisation qui s'est avancée fort avant dans cette contrée, a fait connaître aux indigènes l'usage de notre monnaie frappée, dont ils sont devenus fort avarés. Aussi, à la Réunion comme aux Antilles, une crise monétaire pèse sans cesse sur le pays ; les transactions se font d'ordinaire à l'aide de coupons de 5 piastres, que la banque de l'île a mises en circulation. La piastre, notre pièce de 5 francs, nos 100 sous d'autrefois, se divise en centièmes qui correspondent à nos 5 centimes. Elle jouit d'un agio qui varie de 4 à 5 %.

Voici quelles sont les monnaies les plus souvent en circulation. Un tarif spécial, accepté de tous, a fixé leur valeur.

Monnaies d'or.

Le quadruple d'Espagne	86 ^t	65
divisé en quart, huitième et seizième.		
Le seizième.	5	41
Le quadruple d'Amérique.	85	»
Le seizième de ce quadruple.	5	30
La roupie d'or du Bengale	45	»
La roupie d'or de la compagnie.	40	»

Monnaies d'argent.

La piastre d'Espagne.	5	50
La piastre ordinaire.	5	»
La roupie de Madras.	2	40
La roupie de la compagnie.	2	50

Billon.

Le sou marqué 0 075

(Cette dernière monnaie de cuivre, frappée dans le pays, ressemble à notre ancien liard).

Il y a encore la livre et le sou du pays ; la première vaut 0 fr. 50 c. et le second n'est que le tiers du marqué. Ce sont là deux monnaies fictives fort en usage.

Comme on le voit par ces tableaux, ces monnaies cosmopolites sont d'un maniement difficile, lorsqu'il s'agit de payer des sommes importantes. Pour éviter de grandes difficultés, le tableau de réduction, publié par l'autorité, est devenu un *vade mecum* indispensable.

VII.

Les visages pâles de ce pays sont en tous points semblables à ceux de notre belle nation, qui se constitue, avec si peu de remords et tant d'innocente complaisance, *le peuple le plus spirituel de la terre*. Le créole est gai, affable, spirituel, avec une légère teinte d'ironie et de raillerie dans l'esprit, une certaine indolence dans ses affections, surtout un profond mépris pour les races de couleur, une exécration saccharine de la betterave, de sa culture et de ses produits.

Pour l'étranger qui débarquait autrefois à Saint-Pierre, au lieu de se buter aux usages établis, il lui fallait, dès le principe, avoir le bon esprit de savoir s'y plier. Le parallèle de la France et de Bourbon déplaisait aux créoles qui, dans leur for intérieur, n'osaient pas en convenir, mais ne reconnaissaient rien au-dessus de la lave de leur rochers, dépréciaient les provinciaux, et se trouvaient sans

prétentions aussi Parisiens que les Parisiens eux-mêmes. Le sacrifice de ses idées personnelles coûtait fort peu au nouveau-venu qui savait à l'avance son monde. Aussi s'empressait-on de lui signer de tous côtés, avec la plus affable cordialité, son passeport de bienvenue. On l'installait dans un pavillon voisin : un domestique était mis à sa disposition et les heures de repas lui étaient données. Souvent même, le soir, une belle esclave demi-vêtue venait lui apporter le bandége de tradition ; on l'éveillait en lui présentant une tasse du moka de la Ravine-aux-Cabris. Quinze jours s'étaient à peine écoulés pour l'étranger, qu'on lui décernait son diplôme d'ami de la maison, et que les dames lui offraient sans apprêt, avec un sans-façon ravissant, la poignée de main de la cordialité, ce délicieux *shak's hand* d'importation américaine qui commence aujourd'hui à passer dans nos mœurs.

C'était l'hospitalité antique que pratiquaient les Hébreux, et il lui semblait alors à cet heureux exilé n'être jamais sorti de ces parages. Entouré d'une nouvelle famille d'amis, ces parents choisis par le cœur, un brouillard épais s'élevait devant les souvenirs de son pays natal.

Trois mois après il oubliait sa patrie, épousait une créole et se faisait planteur.

VIII.

Que les temps sont changés aujourd'hui pour les dépayés de l'ancien continent ! L'émancipation en est la cause, et la sociabilité créole est gravement compromise dans sa réputation. L'étranger est maintenant un inconnu, un indifférent qui ne reçoit plus d'autre hospitalité que celle de l'hôtel. *Gagner de l'argent, et fuir sous d'autres cieux*, telle est la nouvelle devise. Chacun est pressé

d'amasser désormais une laborieuse fortune, afin de partir pour aller l'asseoir en France, sur un sol moins volcanisé que celui de la Réunion. Cette malheureuse idée, en s'enracinant dans les esprits, a tout bouleversé.

Il nous revient à ce sujet un accès d'humeur qui faisait dire à l'un des plus anciens habitants du quartier, dont les souvenirs à cheveux blancs comparaient tristement l'autrefois à l'aujourd'hui :

« Je suis devenu en vieillissant un étranger dans un pays
» où j'ai toujours vécu. Jadis nous vivions sans ambition
» et sans soucis, nous marchions gaîment sur le chemin
» de la vie, sans essayer à l'abréger par des excès, à le
» raccourcir pour atteindre d'éphémères espérances. Le
» désir du luxe ne nous avait pas gagné : notre existence
» était simple, large et facile. Quelle transformation à
» Saint-Pierre ! On y mange comme Gargantua, on y
» boit comme Bassompierre, on y dort comme un loir,
» on y travaille comme un Bas-Breton, on n'y parle que
» de la France et l'on n'y désire plus que des piastres ! »

Il faut bien le constater : hors de là, rien. La vie intellectuelle n'existe plus. Elle s'est depuis longtemps suicidée. Aussi de bonne heure, sous ce soleil des tropiques, arrivent l'expérience hâtive et la vieillesse prématurée ; rarement, à part quelques déclassés, le bonheur de remuer l'or à la pelle : *Auri sacra fames !* Chacun poursuit son œuvre, frappe le fer, cherche à fixer la capricieuse fortune, plein d'espérance d'une vie meilleure. Pour tous, créoles et expatriés, fruits secs et heureux privilégiés, la France est là-bas derrière ce nuage, perdu dans la brume de l'horizon. Reste à savoir si l'on prendra le chemin du Cap ou la voie de Suez.

Aussi à l'époque du tiède hiver, le soir, on ne connaît guère comme en France cette heureuse prodigalité de

l'habit noir, cette exhibition permanente des gants paille et de la cravate blanche. A part les occasions de quelques réunions dansantes ou gastronomiques, on reste chez soi enveloppé dans le décorum de l'étiquette : chacun vit comme le rat dans son fromage, sans chercher à fusionner même avec ses voisins. On se borne à quelques saluts, à quelques rares visites indispensables échelonnées de loin en loin. La journée dépensée en laborieux travaux, on s'installe sur les nattes de la varangue, on se renverse dans un de ces fauteuils rotinés, inventé par la nonchalance des Indiens de Pondichéry, et l'on s'entoure de la floconneuse fumée du manille opiacé. Tout en respirant à plein cœur la brise fraîche qui souffle des montagnes, on laisse aller ses pensées voltigeantes sur les spirales que l'on repousse des lèvres, tandis que dans le lointain le tam-tam madécasse fait gronder son bruit sourd et saccadé, et que quelques refrains créoles arrivent sur les bouffées de la brise. — Voilà le programme de toute l'année.

Aussi bien que voulez-vous faire, le soir venu, avec cette chaleur tropicale contre laquelle vient se briser votre énergie et votre activité ? si ce n'est faire comme les autres, se laisser aller sans quitter son fauteuil à des rêveries perdues dans le ciel, à la curiosité de chercher son étoile, à l'espérance d'une vie meilleure, au regret de ces soirées attristées par le stupide silence de tous les arts, de tout ce qu'il y a de beau et grand ici-bas, tout au moins à l'envie de grimper vers les hauts, sur le sommet des Pitons, pour respirer à pleins poumons le souffle tiède des régions élevées.

Ce qui empêche de trouver le bonheur, il faut le dire ici, c'est peut-être aussi de le trop rechercher.

Çà et là seulement, tandis que tranche sur l'horizon le

feu scintillant du port, des groupes isolés s'en vont lentement sur la grève, à la clarté des étoiles, respirer le calme et la fraîcheur de la nuit, entendre l'éternel grondement de la mer, cette voie des grandes eaux, comme dit la Bible.

A neuf heures, dans les familles, on se souhaite le *good neight* général; puis chacun se sépare pour se livrer au sommeil. Mais le colon ne connaît rien du sybarite parisien qui, le matin jusqu'à dix heures, s'abandonne à tout le charme d'un demi-sommeil : dormir assez peu pour savoir qu'il se trouve éveillé ! A sept heures, l'astre torride a fourni une longue carrière sur son beau ciel d'azur. Déjà ses rayons sont assez forts pour brûler au dehors la cervelle au cerveau le plus brûlé. Il faut se lever à la pointe du jour : c'est l'hygiène du pays.

En décembre, l'été du capricorne, pendant qu'en France on se boutonne de tous côtés pour affronter le froid âcre et mordant, il fait à Saint-Pierre une chaleur à ne pas mettre un chien dehors. Le matin seul, à cinq heures, il est possible de respirer un peu d'air frais; mais à midi, quand le baromètre est au BEAU FIXE et que la mer ne déferle pas en ras de marée, le thermomètre monte à 38 degrés. Il s'y trouve si bien à l'aise qu'il ne veut plus redescendre qu'à six heures de relevée. Les nuits surtout alors sont étouffantes. Elles vous laissent au matin plus fatigué que la veille; enveloppée d'un moustiquaire de gaze, la respiration vous devient impossible. Les insectes bourdonnent sans cesse autour des chevets, tandis que les moustiques brûlent l'épiderme du dormeur pour se désaltérer de son sang.

Quand l'hiver du mois de juin vient *faire son salam*, comme disent les noirs, le soleil se décide quelquefois à devenir tiède et pâle. Aux pluies tropicales succèdent les

effluves bienfaisantes d'une atmosphère tiède et parfumée des suaves émanations des fleurs. C'est alors le beau ciel d'Italie sous les tropiques, l'Eldorado de Mahomet, un coin du paradis anticipé que le frileux Méry a toujours rêvé.

IX.

A Saint-Pierre, nous l'avons déjà dit, les jours ne connaissent qu'un invariable multiplicateur : l'uniformité. Un chroniqueur, Taxile Delord, Léon Gozlan, Janin lui-même, seraient fort embarrassés s'il leur fallait, une fois par semaine, conter seulement cinq colonnes de feuilleton. Jusqu'à présent aucun folliculaire n'est venu planter sa tente dans la localité (1). La vie seulement s'accidente de loin en loin par quelques excursions au Tampon, à Montvert, au Piton de la Terre-Rouge, par des promenades çà et là à l'aventure près du quartier en solo, à dos de Batavia, sur la route de Saint-Louis, dans les hauts de Mahavel ou du côté des Grands-Bois : telle est la vie créole en abrégé. Il y a bien, à de rares intervalles, quelques chances, quelques bonheurs inespérés qu'on ne peut point oublier : un dîner, une visite, l'arrivée de la malle, la sortie de la messe le dimanche, les bains de mer qui procurent, sous les risques du requin, une sensation de fraîcheur inappréciable dans un climat brûlant.

Le jour de l'arrivée du packet de Suez, la diligence descend au grand trot, de ses cinq mules du Poitou, la grande rue du quartier ; le postillon malabard fait claquer sa longue chibouque : c'est un jour de fête. Pendant vingt-quatre heures on délaisse sa terne existence, et ses désirs et ses regrets, pour respirer la vie intellectuelle et vivace

(1) Nous écrivions avant la fondation du *Courrier de Saint-Pierre*, dont la direction est entre les mains de notre intelligent et spirituel ami M. Henri Magny.

de la France. On partage ses sentiments, on embrasse ses haines, on épouse ses prédilections, on subit ses impressions de joie et de douleur. C'est alors un curieux mouvement de langues à étudier. La politique a beau jeu pendant deux jours. Puis tout est dit. Le surlendemain du jour de l'arrivée, les nouvelles de la veille ont vieilli de dix ans, et l'on compte avec tristesse les trente journées qu'il faudra voir s'écouler sans rien pour en couper la monotonie avant de retrouver de nouveau ce bonheur éphémère.

X.

La misère et les haillons sont inconnus dans tout l'arrondissement Sous-le-Vent. Brillat-Savarin y verserait dans le désert sa prose acidulée. Le créole, nous parlons des neuf dixièmes de la population, est très sobre de nature et de nécessité. Le riz et le kari sont la préface de tous ses repas, sur la table du riche comme sur l'assiette du pauvre. Que lui faut-il encore ? Les épices, les achards, condiment indispensable à l'appétit allangui ; l'eau refroidie d'une gargoulette (1), un rougaille de bringelles, un citron-galet (2), un plat de bichiques, un kari-tortue un bouillon de brèdes (3). Il place le tout pêle-mêle au

(1) A deux cents pas du quartier se trouvent deux cascades qui suintent une eau vive et glacée des parois d'un rocher : c'est le puits artésien du quartier. Dans les habitations sybarites, à l'heure des repas, on installe un va et vient de domestiques et de gargoulettes, qui rapportent l'eau fraîche avant qu'elle ait eu le temps de rien prendre de la chaleur. Le service d'eau du pays se fait dans de petits barils de la contenance de cinquante litres.

(2) Petit citron extrêmement juteux qui a la forme d'un galet.

(3) Les *brèdes* sont des plantes aux baies violacées. Une fois préparées, elles ressemblent à une lotion émolliente de feuilles de

fond d'une tour de mengalore ou de latoury, dont il s'entend à merveille à escalader les murailles pour la rapide démolition de la place, aussi un peu pour la satisfaction de son appétit personnel.

A la table des riches se retrouve tous les mets de France. Le vieux Véfour ôterait son bonnet s'il voyait un de ces repas de Lucullus qui dure cinq heures au moment de la plus forte chaleur. Derrière chaque convive se place un domestique, et près de lui se range un petit sceau ou bol en cristal de couleur bleue, dans lequel les doigts se trempent de temps à autre. Sur l'origine de ce petit *lavabo*, on ne sait rien ou l'on ne veut rien savoir dans le pays. De guerre lasse, on est tenté de se demander s'il ne remonte pas au temps précieux de l'âge d'or ou de Saint-Denis à la Possession ; on ne se servait que de la fourchette à cinq branches que vous savez, ce qui nécessitait alors de fréquentes ablutions digitales.

XI.

Le sexe fort est aussi laid à Saint-Pierre que partout ailleurs ; cependant comme il doit toujours occuper la première place, nous constatons cette vérité en commençant pour l'acquit de notre conscience et de notre politesse, et afin de n'avoir plus à y revenir. Quant aux gracieuses indigènes de la localité, il serait difficile de donner sur elles de longs détails, dans la crainte de marcher bientôt dans l'inconnu des découvertes. Elles se

guimauve. C'est un régal pour les créoles qui en sont très friands. Pour la plupart des Européens, c'est une tisane dont ils se dispensent pendant de longues années, aussi aisément que du mooghy et du ballam. Ils leur préfèrent de naissance le dooda et le blé glacé de Perse.

montrent si rarement, qu'il faut pour ainsi dire les photographier à première vue. Espérons que notre photographie, un peu effacée en certains endroits, sera cependant saisissante de vérité.

Les créoles sont d'un tempérament mêlé de lymphe et de sang ; le plus souvent, hélas ! pas autant qu'on le désirerait, d'une beauté poétique et pâle comme celle de l'Ophelia d'Hamlet. Frêles fleurs animées qui s'épanouissent et s'étiolent bien vite dans la serre chaude de ce climat, à l'âge de quinze ans ce ne sont déjà plus des enfants. Le soleil des tropiques en fait de belles jeunes filles un peu frêles, aux lèvres roses, à la pâleur aristocratique rehaussée encore par un abus de la poudre de riz, qui faisait dire à un critique de nos amis : « Les » créoles ne seraient que pâles si, au lieu de se blanchir » de poudre, elles se contentaient de mettre du rouge » sur leur teint blanc. » Leur taille est fine, leurs mains mignonnes, leur pied microscopique, car pour une créole surtout, en fait de chaussures, le contenu doit toujours être plus grand que le contenant.

Elles cherchent toutes à plaire. Ne nous en plaignons pas. Du reste, c'est là partout le péché mignon des blanches et pâles filles d'Eve qui se savent jolies. Elles ont en outre la coquetterie qui s'oublie dans les apprêts de la toilette. Elles ont la grâce, le sourire qui dit, l'abandon plein de langueur, le regard dont il vous souvient, si vous avez lu les Orientales :

Un œil noir où luisaient des regards de créole,
Et ce charme inconnu, cette fraîche auréole
Que couronne un front de quinze ans.

(VICTOR HUGO.)

C'est la nature méridionale de l'Espagnole, avec son

indolente rêverie unie à la passion et à l'ardeur du sang.

Généralement elles sont dépourvues d'une grande vivacité d'esprit, ont peu de littérature et ne se ressouvient que d'une éducation ébauchée. L'accablant soleil les relègue au fond de leurs cases ombragées de manguiers séculaires ; obligées de se déshabiller pour pouvoir respirer à leur aise, revêtues d'un peignoir de mousseline légère, étendues sur des fauteuils renversés, les jeunes femmes, en babouches et sans corset, passent ainsi, au milieu d'une nonchalance orientale, la meilleure partie de leur existence décolorée. A peine si elles lisent ou si elles brodent, à peine si elles marchent, à peine si elles entr'ouvrent les lèvres pour se plaindre de la chaleur du jour.

Quand les ombres des montagnes commencent à s'avancer vers les premières habitations et que la chaleur du jour disparaît, après s'être oubliées près d'une heure à une volumineuse toilette où le supplice intolérable du corset reparaît, quelques-unes sortent en calèche pour distraire leur ennui par quelques visites cérémonieuses ; d'autres, comme les Parisiennes, s'entourent la taille d'un incommensurable jupon, et s'en vont à pied où les mène le vent de leur caprice, promener de magasin en magasin la fantaisie de leurs désirs : « Acheter beaucoup, disent-elles, c'est vivre. »

Quant à la femme mariée qui a franchi l'âge critique de Balzac et depuis longtemps soldé son compte avec le poétique des premières années de mariage, elle est une antithèse vivante à tout ce qui précède. Son temps se passe à diriger le nombreux et rétif personnel de ses domestiques. Il faut la voir comme un général un jour de bataille, distribuant ses ordres de tous côtés. Son petit panier

rotiné, réceptacle des clefs de la maison, ne la quitte pas. S'en dessaisir, ce serait perdre la sauvegarde nécessaire aux innocentes méprises des Malabards, gens fort paresseux de nature, mais par religion fort occupés à diriger sans repos vers le vol, leur peu d'instinct, qu'ils emploient encore, lorsqu'ils sont découverts, à donner à la vérité quelques légères entorses (1).

La pauvre femme, pour en revenir à notre photographie un peu feuille-morte, sa fortune est souvent pour elle le fardeau du roitelet sur le roseau. Il lui faut se lever à la pointe du jour, envoyer au bazar, faire réveiller tous les noirs, courir à son godon, appeler par ci par là, gourmander, faire ranger la case et préparer le café, que chacun prend au saut du lit. C'est un type d'ordre et d'économie. Elle tondrait tous ses noirs pour un marqué. Ainsi le veut la tyrannie des usages : elle est la première de tous ses domestiques. Aussi lorsqu'elle arrive en France, elle répare le temps perdu, redevient grande dame et roule au bois en calèche à la Deaumont. Ainsi des contrastes.

Quelques lignes en terminant ce chapitre aux yeux noirs, à la parole traînante, au regard passionné, à l'abandon provoquant, au teint bruni par le hâle, à ces divines mulâtresses dont on vous a tant parlé. On ne vous a pas trompés, elles sont bien belles? Le croirez-vous cependant; elles vont pieds nus, tantôt surchargées de bracelets en argent et les vêtements en lambeaux, — des diamants et pas de chemises, disait M^{me} de Sévigné,

(1) Et l'on s'étonne après cela que le négrophile le plus enraciné, quinze jours après son arrivée dans l'île, se mette à comprendre, admirer et pratiquer lui-même — *proh pudor!* — le coup de pied correctionnel. Nous avons vu un engagé occupé à voler son maître, tandis que celui-ci, qui venait de le prendre sur le fait, lui adressait une admonition rotinée.

— tantôt revêtues d'éclatantes toilettes couvertes de tant d'étoffes, qu'il n'en reste quelquefois plus pour le corsage. Tristes échantillons de la vanité ! Pauvres filles qui veulent vivre trop vite et s'en vont toutes effeuillant chaque jour, sous les mains profanes de la débauche, leur beauté, leur jeunesse et leurs illusions. Filles de marbre de l'autre hémisphère, elles mènent gaîment la vie à larges guides. Notons ici aux réflexions et aux commentaires des physiologistes, qu'en dépit du dicton bien connu : *une blanche vaut deux noires*, à Saint-Pierre, beaucoup d'hommes mariés ont des maîtresses. C'est comme un article secret que l'on signe au contrat de mariage.

XII.

En hiver, un bal de souscription, — un seul ! — vient sortir de leur sombre retraite les fraîches et floconneuses parures, et faire rêver d'amour les jeunes filles, tout le reste de l'année. La salle de la Mairie est le théâtre de ces fêtes que préside d'ordinaire le bon goût. Quant aux détails, ils sont partout les mêmes, des lumières, des couronnes de fleurs et de verdure, des draperies, des bijoux, des dentelles, des flots de mousseline, de belles jeunes filles blondes, aux beaux yeux bleus, brunes, aux grands yeux noirs, des regards humides sous des cils ombrageux, de tendres serremments de main. En repoussoir, du mauvais goût, des conversations banales et réglées à l'avance, de grands danseurs secs et vêtus de noir, lourds papillons aux ressorts d'acier.

Mais ces réunions n'arrivent qu'à de bien rares occasions étouffées par les liens et les étreintes du pacte colonial. Une année de lacune s'écoule souvent entre chacune d'elles. Elles disparaîtront bientôt peu à peu avec l'entrain, l'en-

tente et l'initiative nécessaires pour organiser de semblables réunions. Aussi les séduisants, les beaux du quartier ne peuvent-ils compter que sur le plaisir hebdomadaire de la sortie de la messe, le dimanche.

C'est là que se continuent les romans ébauchés au bal de l'hiver. Les séduisantes créoles arrivent en voiture découverte (le pauvre palanquin n'est déjà plus qu'un souvenir funéraire)! avec le délicieux chapeau de paille d'Italie, le châle algérien, les cinquante mètres de volants indispensables, pour écouter pieusement, *dit-on*, et sans trop d'impatience le service de la messe.

Peu à peu la place de l'Eglise devient le rendez-vous des jeunes gens du quartier. Là, comme sur le boulevard des Italiens, on rencontre de jeunes fats de mauvais goût qui, dans leur naïveté exotique, se figurent que, pour être élégant, il suffit de porter une canne impossible, de ganter le n° 7, d'habiller des gilets prodigieux, de s'indiquer la raie au milieu de l'occiput et de se tenir empesé comme une poupée de confectionneur. Mais il faut constater cependant, pour la vérité de nos impressions, que les tyrans de la fashion, malgré leurs absurdités du drap noir, sont marqués dans leur tenue au meilleur coin du bon goût et de la distinction.

Sous un soleil de plomb, à l'ombre protectrice du parasol de soie blanche, tous se promènent, attendent, discutent et fument.

La messe terminée, le tambour, — affiche ambulante de l'endroit, — vient proclamer les mariages, puis la foule s'écoule lentement de l'humble église. C'est alors que tous les impatients de ce fortuné moment se précipitent pour former les deux rangs de la haie vivante entre laquelle doit défilier, par escouade de cinq ou six personnes, tout le contenu de la paroisse.

Tant pis pour les peu pressés; ils sont forcés de regarder entre les inégalités de taille de ceux qui les précèdent.

Comme à l'Opéra, c'est un milieu d'observations pour les philosophes et les physiologistes. Les grosses mamans forment d'ordinaire l'arrière-garde. Les demoiselles sortent en taille, la plupart habillées du corsage à la vierge, ombragées d'une marquise, ballonnées de jupons complaisants. Il leur faut défilier pour ainsi dire, entre deux rangées de pantalons blancs et noirs, sous le feu de cinquante binocles, au milieu des remarques et des fines moqueries de ceux-ci, des sourires et des regards à demi-cachés de ceux-là.

De temps à autre, à côté de quelque figure décrépite par l'âge, se glisse un frais minois, un sourire bien doux, un coup-d'œil expressif, de grands yeux noirs chargés de langueur, une petite mine qui semble dire : « Ne voulez-vous pas être aussi gentille que cela, ma petite personne. » Vient ensuite la femme de Balzac, jaunie, ennuyée, ridicule, attachant chaque année une épingle à sa coiffure de sainte Catherine. Sur celle-là, chacun dit son mot, fait ses remarques et peu de compliments. Les mauvaises langues, — car il y en a aussi là-bas, — vont leur train, chuchotant à voix basses leurs commentaires malicieux. Puis pour clôture, quelque voisin vous renfonce les côtes de son coude anguleux, pour vous rappeler les vingt mille gaulettes du contrat de M^{lle} X de *** , comme l'on dit à Marseille, tant de pieds d'olivier; à Lille, tant d'hectares de betteraves; à Bordeaux, tant d'arpents de vignes au soleil.

Ainsi va le monde. Il est le même dans l'autre hémisphère que dans le nôtre, quoique le diamètre entier de la terre le sépare.

XIII.

Comme on a pu le deviner le dimanche, les favorisés de la fortune, les opulents du quartier de Saint-Pierre, s'enfuient à tire d'ailes. Ils se retirent vers les hauts, dans de délicieux châlets tout peuplés de statues, de dieux lares, de vases de fleurs, d'arcades, de jets d'eau murmurante, de clairs bassins, de papillons aux ailes diaprées, de petits oiseaux au *bec rose*.

Le cottage, toujours d'une architecture locale, conforme aux exigences du pays, est assis aux pieds d'un piton touffu; il mêle les colonnades élégantes de sa varangue aux accidents des vertes pelouses. Autour de lui, toute la flore frileuse des contrées tropicales. Plus loin, les tecks, les tamarins, les vacois, les cocotiers élevant en l'air leur bouquet épanoui de feuilles vertes, les palmiers de Cayenne essaient, en haussant leurs rameaux dépliés, de dépasser leurs voisins gigantesques les manguiers et les baobabs.

Là le climat est délicieux, à quinze cents au-dessus du niveau de la mer. Les tièdes baisers de la brise viennent tempérer l'ardeur brûlante du soleil de la journée; en plein midi, des ombrages délicieux offrent leurs épais parasols.

Il y a, dans cette villégiature créole, un ressouvenir des romans de Fénimorre Cooper, un charme inconnu que rien ne saurait dire. Ce sont les promenades à l'aventure, les explorations nouvelles, les épisodes à la façon de Bas de Cuir, les journées de vigueur montagnarde, les rêveries solitaires au milieu des grandes forêts vierges, puis le bonheur de se dire en regardant à ses pieds les revers escarpés des coteaux, et comme un point perdu sur le littoral de la petite ville de Saint-Pierre, avec sa ceinture de vagues qui viennent se briser en lignes blanches aux

promontoires de la côte : « J'ai là à mes pieds cet » orgueilleux quartier, avec ses entraves de la société, ses » jougs de la vie, ses haines sourdes et ses affections » mensongères, ici l'air pur, la liberté, la poésie de la » nature, le calme et les souvenirs du cœur. »

Fortunatus nimium sua si bona norint!

Ainsi s'écriait le Tityre des Bucoliques.

Voilà l'explication du charme inconnu qui entraîne vers la solitude des régions élevées :

· Tout est beau dans la nature,
Hormis l'homme qui la défigure,

a dit Rousseau.

XIV.

L'émancipation est venue délivrer l'île de la Réunion d'une terrible caste, celle des noirs marrons. *L'a fini parti marron* : on voulait dire ainsi les esclaves qui, exaspérés par les mauvais traitements, mus plus souvent encore par l'instinct de la vie sauvage et le désir de ne rien faire, fuyaient l'habitation de leur maître et se retiraient dans les hauts, sur les sommets escarpés des montagnes.

Il faut bien l'avouer aussi, le régime compresseur de l'esclavage et la vie dure que l'on imposait à des hommes habitués à vivre en liberté, étaient bien de nature à stimuler leur paresse native. Ils s'échappaient la nuit de leur cabanon, malgré la surveillance active des commandeurs, préférant brouter l'herbe que de subir la loi commune. La faim, la soif, la solitude en faisaient de véritables sauvages. Quelques-uns, organisés en bandes et commandés

par des chefs, descendaient en hordes incendiaires tuer les blancs, leurs anciens maîtres, brûler leurs anciennes prisons, les belles sucreries lentement édifiées. D'autres, comme les brigands de la Calabre, attendaient, pour les détrousser, les voyageurs au détour des chemins.

Une prime était accordée à celui qui prenait *un marron* et le ramenait au quartier. Les soldats de la contrée leur faisaient une guerre à outrance, dans les illettes où ils se retiraient. Ils les tuaient comme des chiens lorsqu'ils essayaient une résistance ou les amenaient au quartier, chargés de chaînes, périr sous le bâton ou travailler au macadam le reste de leurs jours.

Les annales de l'île fourmillent en épisodes de noirs marrons, véritables Mandrins, organisés en troupes vivant de rapines, de meurtres, de vol et de viol. Près du piton des Neiges, à 8,400 pieds dans les airs, se trouvait et se voit encore la caverne de Phaons, le roi des Grands-Marrons. « Ce Soulouque de Bourbon avait ses gardes, -sa » hiérarchie, sa haute justice qui consistait à faire préci- » piter les délinquants, du haut d'un escarpement de 800 » toises. Il trônait sur un fauteuil qu'il avait fait tailler » dans le roc et qui subsiste encore. Phaons avait aussi » pratiqué dans sa caverne des meurtrières par lesquelles » il tirait sur les détachements, avec deux fusils qu'avait » trouvé le moyen de se procurer sa Majesté mar- » ronne (1). »

Avec l'émancipation a disparu encore cette action continue de la traite. On ne voit plus aujourd'hui comme autrefois, lorsqu'une nuit obscure et silencieuse enveloppait Saint-Pierre, un grand brick noir, aux formes élancées, glissant avec rapidité sur les flots, doubler sans efforts la

(1) L. Héry.

pointe des Grands-Bois , laisser tomber l'ancre au fond de la baie de Manapacg , et jeter à terre , à la faveur des ombres de la nuit , *sa cargaison de bois d'ébène*. Puis le lendemain , sur une estrade de quelques planches mal jointes , ne s'aperçoit plus une centaine d'hommes , de vieillards , d'enfants et de femmes entièrement nus , exposés comme marchandise aux regards des acheteurs. La liberté a fait justice de ce reste de barbarie. Le marteau d'ivoire de la vente à l'encan , l'aspect hideux des connaisseurs supputant sur leurs doigts le revenu probable de tels beaux muscles , l'économie de telle constitution nerveuse , les bénéfiques muets promis à la spéculation par telle beauté tropicale , ne sont plus que les souvenirs d'une génération attardée qui va disparaître.

XV.

Les navires qui font le recrutement des travailleurs sont forcés , pour leurs voyages , de conformer des aménagements spéciaux aux exigences des règlements établis. Avant le départ , une commission nommée par le gouverneur se rend à bord pour vérifier si le navire présente les conditions exigées de navigabilité ; un délégué , dont le mandat se résume à empêcher la traite , part avec le navire pour surveiller l'opération.

Les émigrants se recrutent à Madagascar , dans l'Inde et sur les rives du canal Mozambique. Depuis quelques années , les Malgaches arrivent en moins grande quantité , les Indiens manquent , les Caffres débarquent en abondance. Le résultat inespéré , obtenu de lord Cowley par M. Lamouroux , va changer la face des choses.

Quand les émigrants arrivent , on les visite , puis on les parque dans de grands magasins , disposés à cet effet. Là

les acheteurs viennent les visiter. L'engagement de ces hommes a son cours fixé ; il varie de 700 à 1000 francs pour un Malgache, et de 5 à 600 francs pour les Caffres et les Indiens, au choix ; un syndicat vise les livrets qui portent l'âge, la caste, la taille et le signalement de l'engagé. L'engagement est fait d'ordinaire pour cinq ans, à raison de 10 francs par mois, payables moitié à la fin de chaque mois, moitié à la fin de l'année. Le travailleur ne peut refuser à son engagiste aucun genre de travail ; il lui est dû le logement, les soins médicaux, une nourriture réglementaire (1), le rapatriement à l'expiration de l'engagement, ou plus tôt, si par mauvaise conduite l'autorité supérieure ordonnait son renvoi de la colonie. Il est retenu sur la solde de l'émigrant une certaine somme, jusqu'à concurrence des sommes qui ont pu lui être avancées dans son pays. Chaque jour d'absence illégale est punie par la retenue de deux jours de gage. En cas de maladie ou d'absence avec permission, un seul jour de solde est déduit. Si l'engagé est cultivateur, il doit la corvée jusqu'à neuf heures, le dimanche ; s'il est domestique, il doit tout son temps.

Au bout de cinq ans qu'a duré l'engagement de travail, les travailleurs hommes, femmes et enfants se dirigent en deux haies toutes chamarrées de chiffons aux mille couleurs, vers les navires qui doivent les rendre à leur patrie. Chacun a un coffre sur la tête, une marmite et un petit paquet à la main : c'est le fruit de leurs épargnes ; ils s'en retournent dans la terre natale après avoir fécondé les champs et triplé la fortune des heureux possesseurs du sol colonial.

(1) Quatre-vingts décagrammes de riz ; dix décagrammes de poisson, viande salée et légumes secs ; dix grammes de sel, par jour.

XVI.

On distinguait autrefois, au temps de l'esclavage, à Saint-Pierre, le créole noir ou natif du pays, adroit, intelligent, actif, mais voleur, et le Yolof à la force herculéenne, à la face large et plate, à la taille robuste. Ces deux castes n'existent plus; les anciens esclaves sont maintenant remplacés par des engagés cosmopolites, placés sous la protection du gouvernement et sous la dépendance de leur maître pendant un délai de cinq années, au bout duquel le rapatriement leur est dû. Leur nourriture est réglée par rations réglementaires, et ils reçoivent tous les trois mois un salaire qui varie de deux à trois piastres, comme nous venons de le dire.

Toute cette nation d'engagés vient au quartier le dimanche, jour du repos et de la liberté. C'est un spectacle étrange. Les rues sont obstruées, inondées, dès l'aube, de travailleurs de toutes espèces : Bengalis, Malgaches, Malabards, Caffres, Yambanes de toutes couleurs, bronzés, cuivrés, noircis, jaunis, véritable mosaïque humaine bien faite pour étonner celui qui sort des peuples à visage pâle.

De toutes les habitations descendent, ce jour-là, des noirs marchant ensemble, aux accords criards et cadencés du hobre de Mozambique. Les immenses sucreries vomissent tout leur peuple de travailleurs. Pour se frayer un passage, il n'est d'autre moyen aux blancs que de causer avec eux dans la langue intelligible du rotin. On dirait d'une seconde confusion de langues après la tour de Babel, d'une nouvelle invasion des barbares au temps de Germanicus.

Les Caffres sont les plus nombreux des émigrants. Vêtus de leur couleur, à peine drapés dans un lambeau

de couverture comme les mendiants de la Castille, ils promènent leurs regards de tous côtés pour chercher des cantines; car il va sans dire, qu'à l'eau pure qui coule des rivières dont ils s'abreuvent toute la semaine, ils préfèrent sans hésiter l'eau-de-vie brûlante de la canne. En général, ils sont trapus et laids; leurs lèvres sont grosses et pendantes, leur peau est rugueuse et tannée par l'action du soleil. Ils ont le front tatoué et déprimé, les oreilles démesurées, les pieds larges et plats à dormir debout.

Quant à leur physiologie, deux termes les caractérisent : l'entêtement des Bretons et la subtilité des Champenois.

Les femmes portent une robe de toile bleue, et leur tête s'enveloppe d'un madras jaune. De temps à autre, hommes et femmes font sur leur chemin une halte pour se réunir une dizaine et *rouler le séga* voluptueux, qui n'est autre qu'un tortillement continu de l'endroit où le dos change de nom. L'orchestre se borne à un simple tambourin de bois sur lequel l'un d'eux frappe ses doigts en cadence. Les danseurs s'interrompent pour pousser avec ensemble des sons rauques et gutturaux; peu à peu ils s'animent, pressent leur danse, activent leur mesure; leur respiration devient haletante, leurs yeux brillent d'un vif éclat, la sueur ruisselle le long de leur corps... ils cessent en tombant exténués de fatigue.

Viennent-ensuite les Malabards revêtus de leur bouffante mauresque noire, de leur étroit justaucorps blanc. Chez eux ni maigreur, ni obésité : une beauté de forme toute méridionale. Tout en marchant, ils psalmodient sur un rythme lent les airs de leur terre natale. Leurs femmes les suivent, mâchant le *betel rouge*, portant sur leur hanche leurs enfants demi-nus, chantant aussi leurs

pantoums improvisés. Elles sont drapées à l'antique dans de longs vêtements blancs. Leurs traits sont très fins, leurs cheveux lissés et parfumés d'huile de coco rance ; leur nez et leurs oreilles troués de bijoux, leurs jambes surchargées d'anneaux d'argent et de métal.

L'Indien, c'est une vérité devenue vulgaire, est docile, mais paresseux avec délices. Il arrive avec ses penchants au *far-niente*, son incurable apathie pour entrer tout à coup dans la vie réglée et la discipline. Aussi se hâte-t-il, au plus léger malaise, de s'envelopper de sa couverture de laine et de solliciter du maître un billet d'hôpital. Là, du moins, dans l'ivresse du betel et de la tisane de tamarin, il goûte, horizontalement étendu sur sa natte, les charmes d'un repos absolu qui n'aurait besoin, pour être l'élixir du bonheur, que d'être fréquemment interrompu par un plat de riz copieusement assaisonné de piment ou de tout autre ingrédient. A son entrée dans la *bande*, il professe un invincible mépris pour les travailleurs indigènes : il prend dans son dialecte l'expression la plus hautaine, la plus injurieuse, pour désigner le Caffre ou le Malgache. Peu à peu, cependant, ces éléments hétérogènes des ateliers se rapprochent, s'apprécient, se familiarisent, se recherchent, et il est assez ordinaire alors de les voir, au terme d'une semaine laborieuse, se réunir pour préluder par d'abondantes libations d'arack à la sanctification du dimanche (1).

Indiens et Malabards ne dansent qu'à leur grande fête du premier jour de l'an. Ce jour-là, se promène le dieu *Brahma*, entouré d'une auréole de turbans bariolés, précédé de jockos et de jongleurs, escorté de fanatiques, de bronzes, de grands prêtres et de bayadères habillées

(1) Album de l'île de la Réunion.

tant bien que mal de gaze rose. Toute cette légion de démons cabriole, hurle, mugit, marche sur les mains, se livre à des gestes obscènes, à des danses lascives, et chante à tue-tête les hymnes du pays, transmises d'âge en âge et souvent aussi vieilles que le monde.

Cette fête, à l'exception de certains détails, dérive évidemment du Yamsé, dont les exercices consistent en une gymnastique symbolique se composant de courses, de danses et de luttes, accompagnées de chants discordants et de musique barbare, auxquels se mêlent dans la foule les clameurs des nègres industriels qui trafiquent pour leur compte ou pour celui de leur maître, et qui vont criant, les uns : *bananes ! bananes !* les autres : *cannes ! cannes !* Les lascars arrivent entre deux haies de spectateurs, les uns à moitié cachés sous des espèces de petites pagodes pointues qu'ils appellent *aïdorés* ; d'autres enfin, à moitié nus sous des vêtements déchirés. Puis, à un certain signe, tous s'élancent : ceux qui portent les aïdorés se mettent à tourner sur eux-mêmes en dansant ; ceux qui portent les sabres et les bâtons, commencent à combattre en voltigeant les uns autour des autres, assénant et parant les coups avec une adresse merveilleuse ; enfin, les derniers se frappent la poitrine et se roulent à terre avec l'apparence du désespoir, tous criant à la fois : *Yamsé ! Yamsé ! ô Hosein ! ô Ali !*

Une fiole d'encre ne nous suffirait pas pour liquider une pareille énumération qu'il faudrait continuer par les Cipayes en uniforme rouge, les Yambanes, les Yolofs, les Malgaches et leurs femmes aux cheveux nattés pour la vie. Nous terminerons par les Chinois, dans la crainte de voir notre style tourner à la narration du *Guide des Voyageurs*.

Les Chinois de Saint-Pierre ne sont point, tels que les figurent les paravents de nos fantaisistes, taillés comme des concombres, les moustaches traînantes à terre, le chapeau pyramidal sur la tête. Ce sont, s'il est permis de faire un type sur quelques déclassés, des hommes vigoureusement construits, à la structure colossale, à la face large et plate, aux sourcils très arqués, au teint basané, à l'air faux, aux instincts féroces. Ils traînent presque tous le boulet des galères, pour des méfaits contre les commandeurs des habitations, ou des viols honteux sur de toutes jeunes filles. Cette race a les passions d'une brutalité révoltante; c'est la plus dangereuse importation d'engagés, et bien que les bras fassent défaut depuis l'affranchissement et que l'émigration soit devenue le problème de la prospérité du pays, le recrutement de ces terribles auxiliaires est aujourd'hui sévèrement prohibé. Voici, du reste, quelques pages que nous détachons des *Esquisses africaines*, de M. L. Héry, et qui feront comprendre d'une manière saisissante le terrible caractère de cette vilaine caste.

XVII.

Trois Chinois, dont deux étaient incarcérés à la geôle de Saint-Pierre par suite d'une condamnation pour meurtre, trouvèrent moyen de s'évader, et, pour dépister la justice, ils n'imaginèrent rien de mieux que monter au sommet du Bénard (1). Mais nos Chinois avaient compté sans le détachement dont faisaient partie Alidor Thomas et

(1) Le Bénard est un énorme massif situé au centre de l'île, à mille quatre cents toises au-dessus du niveau de la mer, et pour ainsi dire inabordable.

Montchéry Dary (1). Comme il n'était bruit que de leur évasion et que le gouvernement promettait une récompense à qui réintégrerait à la geôle des malfaiteurs si dangereux pour le pays (car les deux condamnés avaient emporté avec eux de longs couteaux dont ils se servaient aussi volontiers que les Espagnols pur sang de leurs navajas). Montchéry Dary et Alidor Thomas, passionnés du désir de faire cette précieuse capture, dirent à leurs compagnons de monter à leur suite le lendemain, et prirent les devants pour aller coucher à la *caverne des Péches*. Laissons parler Alidor (2) :

.....« En approchant de la *caverne Gabriel*, nous aperçûmes un homme qui en sortait pour aller chercher de l'eau. Je soufflai à l'oreille de Montchéry : « Un homme » rouge ! ce sont les Chinois ! Ton rêve s'est réalisé. Ils » sont à nous ! mais soyons prudents, nous n'aurons ces » hommes-là que par la ruse. Nos gens de Saint-Pierre » savent où nous allons et viendront plus tard nous » rejoindre. »

« Nous approchâmes en tâtonnant, prenant les allures de noirs marrons (le teint des deux héros était assez foncé pour aider à la ressemblance), et nous nous présentâmes comme tels aux Chinois, qui nous accueillirent avec d'autant plus d'empressement que nous apportions des vivres dont ils manquaient. Nous les engageâmes à descendre au champ de pommes de terre sauvages de Kelval, proposition qu'ils acceptèrent avec des transports de joie. Tous nous coulâmes dans un carré profond qui y

(1) Ce sont les noms historiques de deux guides très célèbres, et anciens chefs de détachement à l'âme énergiquement trempée.

(2) Il y a ici différentes longueurs inutiles à nos études que nous supprimons.

conduisait, et avant d'y plonger, je laissai des traces pour déceler ma route à nos hommes qui devaient nous suivre pour nous prêter main-forte. Les Chinois étaient armés de leurs longs couteaux, et je sentais que, tant que je ne les désarmerais pas, je ne pourrais me rendre maître d'eux. Je surveillais leurs mouvements quand j'aperçus M. Rieul-Cerveaux qui descendait le rempart. Les Chinois me firent signe qu'il fallait l'assommer à coups de pierre. Je hochai la tête en disant : « *Ça blanc chasseur s'occupe pas marrons, laisse passer.* »

» Quand M. Rieul passa près de nous, je lui fis signe que je tenais les Chinois, pourvu que le secours m'arrivât. Par un geste, il me donna à entendre que nos gens nous suivaient à la dérobée; puis il marcha vers nous. Alors prenant une voix menaçante : « N'approchez pas de notre camp, lui criai-je, et retournez d'où vous venez. » Il rétrograda, et les Chinois enchantés perdirent toute défiance. Pendant deux jours, je partageai la caverne avec eux, attendant toujours le renfort. Le troisième jour, je vis des têtes qui se levaient derrière des ambavilles.

Le moment était venu. Les Chinois étaient à peler des songes avec leurs grands couteaux. Je leur montrai un bout de tabac et leur demandai s'ils voulaient fumer. Ils jetèrent un cri de joie : « Donnez-moi alors, leur dis-je, un de vos couteaux et je vous hacherai la provision de la journée. » L'un d'eux se dessaisit de l'arme tant convoitée; mais comme il me fallait les deux coutelas, tout en hachant la carotte, j'appuyais la pointe du couteau sur un bois pour empêcher le tranchant de couper. La besogne n'avancait pas et je feignis de trépigner d'impatience. Brusquement je dis : « Donnez l'autre couteau pour affiler cette vieille scie qui écrase le tabac en miettes. » Le

second Chinois me regarda d'un air sournois et fit semblant de n'avoir pas entendu.

Alors, déterminé à risquer le tout pour le tout, je pris dans le feu un gros tison; je le plongeai dans la terre humide entre moi qui-étais près de la porte, et lui qui était au fond de la caverne. Une épaisse fumée l'aveugla; je me ruai dans l'obscurité, lui saisis prestement son arme homicide, et je jetai à Montchéry les deux couteaux. « Nous les tenons ! » exclamai-je d'une voix de tonnerre qui attira dans la caverne dix auxiliaires du détachement.

Les Chinois désarmés virent qu'il fallait subir la loi du plus fort. Deux se résignèrent : le troisième, plus entêté, protesta qu'on le tuerait, mais qu'on ne l'emmènerait pas à Saint-Pierre. « Allez-vous en, dis-je à mes compagnons, » chargez-vous des deux autres, moi je répons de celui-ci. » Je le soulevai violemment, je lui mis un des poignets sous mon bras et m'attachant à lui, je lui dis : « Tu nous suivras bon gré mal gré, sur les pieds ou sur la tête, quand je devrais mettre une semaine à dégringoler jusqu'à Saint-Pierre. » Alors il me jeta un regard aigu, fit un bond violent sans pouvoir se dégager, et finalement se soumettant en apparence, il se laissa traîner à la remorque. Nous cotoyions le carré de la Corde, où il n'y a pour chemin qu'une étroite saillie de roc entre deux précipices. Arrivés à cet endroit où une paroi perpendiculaire de trois cents pieds s'excave abruptement, le Chinois fit un effort désespéré, et s'attachant à moi, il s'élança sur l'abîme; les pieds restèrent suspendus dans le vide. Ma force me sauva. Je le rabattis dans le chemin, et poussé à bout, je le trainai si rudement sur le sol, qu'il déclara qu'il marcherait, attendu, ajouta-t-il, qu'il trouverait moyen d'abrèger son supplice.

S'il ne tint pas parole, ce ne fut pas sa faute ; car le soir nous menions nos Chinois puiser de l'eau pour la nuit, et le récalcitrant avait trouvé le moyen de nous dérober un bout de corde. Tout-à-coup on s'aperçut de sa disparition. On regarda et on le vit pendu à une branche d'olivier. Il était déjà asphyxié et serait mort si son compatriote ne lui eût pratiqué au cou une copieuse saignée avec un *enbout* de pipe. Par suite de quoi, au bout d'une heure, il fut sur pied.

Le lendemain il renouvela avec une autre corde sa tentative de suicide ; mais nous ne le quittions pas des yeux, et il fut surpris avant d'avoir passé à son cou le fatal cordon. Depuis lors il se laissa insouciamment conduire par nous, et nous remîmes enfin entre les mains de la justice les scélérats qui étaient devenus l'épouvante du quartier.

XVIII.

Le chef-lieu de l'arrondissement Sous-le-Vent se place aujourd'hui en première ligne de la colonie pour le mouvement des affaires, et revendique une large part aux promesses de l'avenir. Saint-Pierre suit la voie la plus féconde de l'accroissement. L'agriculture y fait à chaque saison de nouveaux progrès, le commerce et l'industrie y marchent à pas de géant.

Deux cultures tiennent la première place à la Réunion : la culture de la canne et celle du caféier. Nous ne dirons rien de celle des girofliers : ce n'est plus que le souvenir d'une trépassée.

Les premiers plants de café furent apportés de Moka en 1718. En 1800, un ouragan détruisit tous les plants, que l'on remplaça par la canne à sucre ; mais en 1824, de nouveaux emprunts faits à l'Algérie, semblèrent un instant

vouloir régénérer la culture du café, quand l'émancipation vint étouffer dans sa naissance l'extension agricole de ce produit. Aujourd'hui les grandes cafeiries disparaissent. A peine si l'on cite deux ou trois établissements de ce genre; et celui du Tampon est le seul qui ait gardé l'apparence des anciens jours. La culture du café tend donc à être délaissée de l'île et cela tient à diverses causes : aux soins délicats que réclame cet arbrisseau, à la difficulté de la cueillette, au manque de bras qui occasionne des impossibilités d'extension, aux désastres des coups de vents qui ravagent en vingt-quatre heures les plus belles plantations.

Le café est un arbrisseau toujours vert, dont les fruits, semblables à ceux du cerisier, passent tour à tour par le jaune, le blanc, le vert, le rouge. On le cultive dans des régions où la température varie de 25 à 30 degrés, sur les coteaux que ne vient pas brûler les vents de la mer, à la ligne de démarcation où la canne sèche et dépérit.

Vers le mois d'août a lieu la *cueillette*. On fait sécher les fèves mûres sur des nattes exposées à l'ardeur du soleil, puis on brise l'enveloppe à l'aide d'un pilon. Les fèves se séparent : on les vanne, on les nettoie, puis on les soumet encore à une nouvelle dessiccation.

Le café de la partie Sous-le-Vent se divise en deux qualités : le café *Leroy* et celui *du pays*.

Le premier, baptisé du nom d'un capitaine qui l'importa, a sa fève allongée, pointue, jaunâtre. Le plant est vivace et robuste.

Le second, qui jouit d'une grande estime, a la fève ronde, couleur vert clair ou jaune doré, mais le caféier, vivace et robuste, meurt souvent après une belle récolte. Le café de la *Ravine des Cabris* a une grande réputation en Europe. Les anciens esclaves, en se retirant vers les

hauts , plantent quelques-uns de ses arbrisseaux. De loin en loin , au mois d'août , ils descendent au quartier avec quelques balles enveloppées de gounis qui pèsent assez régulièrement 100 livres, et qu'ils promènent de magasin en magasin pour les laisser au plus offrant. Au mois de janvier la récolte est terminée.

XIX.

Comme nous le disions plus haut, l'envie de faire de gros bénéfices a fait chasser à *grands coups de cannes* la culture du café. Les champs de cannes à sucre se sont étendus partout comme des taches d'huile. C'est encore un entraînement général. On n'a pas grand comme la main de terre que l'on plante des cannes. Qui ne connaît cette belle graminée (*tryanderie digynie*), qui lance à quatre ou cinq mètres en l'air son bouquet de feuilles vertes. Quel est l'Européen qui n'a remarqué dans les serres cette plante vivace, à racines fibreuses, à tige très lisse avec ses trente ou quarante nœuds laborieusement renflés, ce roseau de sept pieds, à la hampe élégamment allongée qui s'épanouit au temps de la floraison en une magnifique panicule, semblable à une aigrette lilas ! C'est la richesse de l'île de la Réunion.

Nous ne parlerons ici ni de la *canne à sucre officinale*, ni de la *canne à sucre violette*, ni de la *canne à sucre spontanée*, originaire du Malabard. Deux sortes nous occuperont seules :

La canne à sucre de Java ;

La canne à sucre d'O-Taïti.

La première, seule cultivée autrefois, est fort riche en substance saccharine. Elle est jaune et peu élevée. Aujourd'hui on la remplace par la seconde, la canne rouge

d'O-Taïti, d'une taille plus élevée, d'une culture plus facile, qui se courbe pour laisser passer les plus terribles ouragans, résiste aux efforts du vent, comme le roseau de la fable de La Fontaine, tandis que le cyclone déracine les gros baobabs et les séculaires manguiers.

XX.

Différents systèmes se partagent pour ainsi dire la culture un peu attardée de la canne à sucre. Le guano du Pérou et le guano artificiel y jouent un très grand rôle. L'art de cultiver consiste à savoir modifier, suivant les circonstances, l'action des trois éléments : l'eau, l'air et le soleil. L'eau est le plus puissant agent de cette belle végétation ; malheureusement le drainage est inconnu à l'île de la Réunion : l'eau qui irrigue les champs de canne arrive souvent de sources situées à plus de cinq lieues dans l'intérieur, à l'aide de canaux en bois. Maintenant que les forêts sont en partie détruites, il y a beaucoup d'amélioration à apporter ; le Gouvernement devrait encourager et développer la pratique du drainage. C'est en entrant ainsi dans la voie du progrès, que la colonie doit espérer pouvoir, malgré les conditions mauvaises de la nouvelle législation, rivaliser avec les colonies étrangères.

Lorsqu'un champ a reposé un laps de temps égal à celui pendant lequel il a supporté la canne, et que le sol est resté couvert de plantes grasses dont les détritns, comme ceux des embrevades, ont revivifié la terre, on la cultive, on la *gratte* et l'on trace les sillons. Dès que ce travail est terminé, on dispose deux têtes de canne dans des fosses de dix-huit pouces de longueur, de quatre pouces de largeur et de six pouces de profondeur. On espace ces fosses de dix-huit pouces entre elles, en ayant soin de verser dans chacune 3 ou 4 onces de guano du Pérou. Dix-huit

mois après a lieu la première coupe. Le moment choisi est celui des grandes chaleurs. La récolte a lieu du mois de juillet au mois de mars ; ces deux mois pris comme extrêmes limites.

Le jour de la coupe, les vendanges du pays, toute l'armée des engagés se trouve sur pied, se déployant comme des tirailleurs autour des champs à ravager. D'un revers de manchette on abat d'abord le bouquet de feuilles vertes, puis on tranche la canne à dix pouces du sol. On met ensuite les cannes en faisceaux ou en gerbes qui, chargées sur des charrettes, descendent par des routes en lacet, vers les établissements.

XXI.

Les sucreries sont de grands bâtiments oblongs qui n'ont point d'étage, sont bâtis en pierre volcanique, couverts d'un toit de bois d'où s'élancent deux cheminées en briques rouges.

Le procédé employé à la Réunion pour obtenir le sucre diffère beaucoup de celui employé dans nos autres colonies ; à Mayotte, à la Martinique, à la Guadeloupe, il est mieux perfectionné. Les *cylindres presseurs*, au nombre de trois, sont disposés sous forme triangulaire. On appelle ces cylindres ou laminoirs le *moulin à cannes*. Dans certaines sucreries, le cylindre de la machine à vapeur se dispose horizontalement au lieu de se poser verticalement. Les cylindres presseurs présentent une surface polie ; la *bagasse* qui en sort se recueille dans une charrette qui la transporte sur de vastes pelouses où elle sèche, en attendant qu'on la renferme dans les magasins d'où on la retire au fur et à mesure des besoins pour le chauffage de la machine à vapeur. C'est, comme on le voit, un combustible fort économique.

Le *vesou* ou sucre liquide qui sort de la tige écrasée de la canne, arrive par un tuyau d'un décimètre de diamètre dans une chaudière de cuivre, carrée, profonde de deux pieds et large de quatre, environ. Cette cuve est flanquée à droite et à gauche de deux autres chaudières entourées de maçonneries et séparées par des planches qui servent de marche-pieds.

Au moyen d'une cave pratiquée sous la sucrerie, des noirs échauffent ces trois chaudières à l'aide de bagasse. Le *vesou* coule dans la première chaudière; là il est chauffé le plus près possible de l'ébullition, puis on le laisse reposer un instant pour enlever l'écume qui vient à la surface : on fait disparaître ainsi l'albumine coagulée par la chaleur. Pendant ce temps, on remplit les deux autres chaudières dans lesquelles on répète les mêmes opérations.

Quand le *vesou* de la première chaudière semble au contre-maître de l'usine suffisamment purifié par le lait de chaux, il le fait s'écouler au moyen d'un tuyau à robinet dans la *batterie à jimmare* (c'est ainsi qu'on appelle une grande cuve en cuivre, de forme longitudinale, séparée en plusieurs compartiments). Le *vesou* de la première chaudière coule alors dans le premier compartiment de la batterie, où il est chauffé à feu nu jusqu'à l'ébullition complète. A ce moment, on ouvre un robinet et il passe dans le second compartiment, tandis que le premier se remplit du *vesou* de la seconde chaudière, ainsi de suite jusqu'à ce que tous les compartiments soient pleins. On fait alors écouler le *vesou* dans la dernière division de la batterie, plus large et plus profonde que les autres. Quand le *vesou*, réduit en sirop, marque trente-cinq degrés à l'aréomètre, on le fait passer dans un bac rond en cuivre servant de réservoir.

De là, au moyen d'une pompe mue par la main ou par la vapeur, on fait monter le sirop dans les *basses températures* : assemblage de quatre grands réservoirs profonds d'un pied et demi, larges de sept à huit, dans lequel tourne lentement de longs cylindres rotinés qui élèvent sans cesse le sirop jusqu'à parfaite cuisson et empêchent ainsi une cristallisation anticipée. Un tuyau qui vient de la machine à vapeur parcourt le fond de ces réservoirs, chauffe le sirop au bain-marie, et sort de l'établissement pour laisser échapper la vapeur qu'il contient.

Dès que le grain de sucre commence à se former, on écoule la masse coagulée dans de grands *cristallisaires* appelés *tables*, où le sirop s'étend en couches d'un décimètre et se congèle. Lorsque le sucre est bien refroidi, les manœuvres de l'établissement le fouillent avec des pelles en bois, l'écrasent en partie, l'emportent dans des paniers, l'étendent au soleil brûlant sur des nattes de vacoua, et le réduisent plus complètement en poudre sèche et blanche. Le sucre est fait. On le tasse dans des sacs faits en feuilles de vacouas et remplis tous également sur une bascule au poids de cent trente livres. La tare du commerce est de cinq livres pour cent, celle de la douane de six livres.

Dans plusieurs sucreries on recueille les écumes, que l'on fait cuire dans des chaudières carrées, profondes de trois à quatre pieds et chauffées à feu nu. On obtient alors une nouvelle quantité de sirop qui donne un sucre de qualité inférieure dit de *second jet*.

Quelques sucreries fonctionnent encore à *feu nu*, système restreint, difficile, fort cher, livrant des produits inférieurs ; d'autres ont, depuis longtemps, des procédés plus perfectionnés que celui que nous avons décrit. Cer-

tains procédés sont cependant impossibles à Saint-Pierre ; l'appareil de Roth ne pourrait que difficilement servir, à cause du peu d'eau douce que l'on trouve dans l'île. L'eau salée ne pourrait être employée comme réfrigérante, puisqu'elle se mélange avec la vapeur condensée. Mais déjà de tous côtés s'installent les *turbines*, dont les inventeurs Derosne et Cail, de Paris, ont le monopole, et qui blanchissent le sucre d'une incroyable façon. Déjà l'extension considérable de l'industrie sucrière a fait songer à améliorer sérieusement les procédés en usage par la *cuisson dans le vide*, appelée ainsi par opposition à l'*appareil à air libre*. Ce mode, qui donne une plus grande valeur aux produits, devient certainement le seul au niveau des progrès que réclame l'époque. Il exige, il est vrai, une mise de fonds plus importante, la modification presque complète de l'outillage, une surveillance de fabrication plus grande ; mais tous ces frais sont en raison directe de la valeur de ses produits ; aussi son adoption se résume-t-elle dans une difficulté de temps et d'argent. C'est là aujourd'hui une question qui fixe à juste titre l'attention de la colonie tout entière : le temps, qui dissipe les préventions, fera taire, nous le pensons, les schismatiques, et donnera gain de cause au *sucre cristallisé dit gros grain* (1).

D'ordinaire, les établissements fondent de quinze à vingt milliers par jour. Ils sont entourés d'immenses propriétés appartenant à des planteurs qui, n'ayant point de moulin, envoient manipuler leurs cannes à la sucrerie voisine. C'est, en France, l'histoire du fermier et du moulin à vent. La redevance ordinaire pour cette main-d'œuvre

(1) Nous en avons pour exemple la belle sucrerie que vient d'établir à Saint-Philippe l'un des plus intelligents habitants de la colonie, M. Montbel Fontaine.

s'élève à la moitié du résultat obtenu. Le sucrier tient compte, en général, de trente-cinq livres de sucre par chaque barrique de vesou de trente veltes, de sept litres quarante-cinq centilitres, soit deux cent vingt-huit litres. Le surplus forme son indemnité. La mesure ordinaire de la terre est la *gaulette*. Mille quatre cent vingt-deux gaulettes correspondent à un hectare. La gaulette a quinze pieds carrés. La terre est hors de prix à Saint-Pierre; lorsqu'elle est bonne, elle vaut 10 fr. la gaulette, ce qui remet l'hectare à 4,000 fr. environ. Une gaulette bien cultivée, bien fumée ou suffisamment guanée, donne en première coupe quarante livres de sucre, en seconde coupe vingt livres.

XXII.

Dès que se trouve, dans les magasins de l'usine, une assez grande quantité de balles de sucre, on les charge sur des charrettes attelées de mules (1) ou de bœufs de Madagascar, et on les envoie aux *dépôts* du quartier, qui prennent trois piastres pour leur responsabilité de magasinage et d'embarquement.

Les ventes de sucre se font souvent à livrer au commencement de la récolte : les prix varient de quatre à cinq piastres les cent livres. Lorsque le marché se conclut, un bordereau de vente est passé devant un agent de change, les courtiers de la localité, avec cette condition ordinaire que le sucre sera livré par quantité de cent milliers (50,000 k^{os}). Lorsque cette quantité se trouve en

(1) Les mules servent presque exclusivement aux travaux de charroi. Elles s'acclimatent à merveille. Les mules du Poitou, lorsqu'elles sont de belle taille, valent bien près de trois cents piastres, tandis que celles de Buenos-Ayres, d'ordinaire quinteuses et difficiles à dompter, ne s'estiment que cent piastres.

magasin, le courtier adresse le reçu du dépôt à l'acheteur, qui, suivant les clauses du bordereau d'achat, doit le paiement à trente jours de la mise à disposition.

Le chargement s'effectue à bord des navires mouillés à un quart de lieue en rade sur des chaloupes montées par huit hommes.

Les sucres, excepté ceux de basse qualité, dits de sirop, et ceux épurés à la turbine, ne peuvent être exportés qu'à destination de France. Un droit colonial de 3 1/2 % *ad valorem*, fixé par une mercuriale mensuelle destinée à remplacer la contribution foncière, est perçu à la sortie des productions coloniales : sucre et café.

Pour se rembourser du paiement des sucres qu'ils expédient en France, les négociants de l'île tirent sur leurs consignataires des traites dont l'*agio* ou la prime de placement varie de 3 à 8 %. Dans l'autre coupe l'*agio* des traites est toujours moins élevé, l'occasion de tirage diminuant, le nombre des preneurs restant le même. Au moment où la roulaison commence, le fret se tient d'ordinaire de 80 à 100 fr. par tonneau, plus les 5 % alloués d'ordinaire comme chapeau au capitaine. C'est le meilleur moment de réussite pour les navires qui cherchent un emploi, les sucres chargés en primeur ayant toujours des chances plus favorables pour bien rencontrer sur les marchés de France.

XXIII.

Partout les traces d'une étonnante activité, au moment où se manipulent les cannes, à l'époque où la coupe commence; rien ne chôme, ni les têtes, ni les bêtes, ni les bras, depuis les contrées qu'explorait naguère Villiers Adam, le Nemrod de l'île, jusqu'aux limites que la mer ne peut franchir.

A cette époque de l'année qui se tient du mois d'août au mois de mars, les navires garnissent les rades, les établissements vomissent des masses considérables de produits, les engagés arrivent par bataillon. Les trois-mâts haletants viennent encombrer les quais des produits de l'industrie européenne, des superfluités du riche et des nécessités du pauvre; puis les flancs gonflés des richesses de l'île, ils repartent pour la métropole lointaine. Les sacs de riz descendent à terre par milliers. Les dépôts se garnissent. Les rues sont parcourues de charrettes chargées de cannes. Les vacois se dépouillent de leurs feuilles pour former les emballés. C'est le règne du vesou.

De tous les côtés se déploie un incessant travail dans ce quartier qui charge les deux tiers de la récolte de l'île entière. La mollesse créole (ainsi le dit la naïveté des traditions) est debout avant l'aube, travaille tous les jours que Dieu donne et se traduit par une énergie qui ferait rougir un Européen.

Dans la ville, tandis que les gens d'affaires courent en tous sens, les balles de sucre circulent en souveraines dans de petits charriots attelés de quatre mules, les chevaux et les manœuvres du pays. Ces balles de sucre — à tout seigneur, tout honneur, — s'en vont escortées de Malabards, vers de grandes et oblongues constructions, vastes entrepôts placés à dessein sur le bord de la mer. Ce sont les docks du pays; on les appelle : *établissements de marine*. Elles attendent en ces hôtels garnis où rien ne leur manque, ni l'ordre, ni la plus sévère surveillance, le moment où, pour les expédier en France, on leur signera au fer rouge leur extrait de provenance.

Puis le mois de mai arrive, l'hiver et son train, son triste cortège de ras de marée, de grandes

brises et de pluies torrentielles qui détrempent les chemins. Tout cesse, tout chôme. On arrête le laminoir. Les établissements ferment leurs portes, les sucreries éteignent leurs fourneaux, on emploie les bras à la culture, et les affaires restent pour quatre mois plongés dans un sommeil léthargique.

Quand on songe alors, en faisant un retour sur le passé, à la pauvreté des engins employés à ce travail cyclopéen, que l'on voit de près cette rade forainé déserte, ces chaloupes de marine vides et tirées dans le barachois, cette grève qui sert de quai, on se reporte avec plaisir vers cette idée de création d'un port à Saint-Pierre, depuis si longtemps poursuivie et qui vient de recevoir enfin la solution si longuement attendue.

XXIV.

Il fallait de toute nécessité fonder un abri à la Réunion. Les coups de vents donnaient à l'imprévoyance coloniale de continuels et cruels avertissements. Les rades foraines ne suffisaient plus aux nombreux convois de navires qu'envoyait la France. Le point le plus convenable pour créer un refuge, c'était Saint-Pierre. Saint-Pierre où cent navires venaient par an emporter plus de soixante mille tonneaux de sucre; Saint-Pierre que depuis longues années la nature s'était plu à désigner du doigt, en lui creusant, avec cette patience que vous savez, un petit port en forme de goulet.

Une passe vaste et profonde, préservée des envahissements du sable; un petit havre formé comme nous venons de le dire, par l'action de la lame, un avant-port accompagnant cette entrée gardée par deux lignes de récifs, tels étaient les termes fournis pour résoudre le problème. Ils

réfutaient d'eux-mêmes toute l'argumentation des plus enracinés pessimistes. Où trouver en effet de meilleures conditions sur tous les points de cette île aux côtes de fer ?

Et cependant la création du port de Saint-Pierre fut lente, laborieuse. L'historique en remplirait un gros tome.

Pendant longtemps, les hasards exagérés de la rade par quelques capitaines marchands, firent reculer les études. La mer toujours houleuse au mouillage, à l'époque des grandes brises, les avait forcés de prendre le large pour éviter le risque de heurter leurs navires au promontoire de la côte. Ils en avaient gardé rancune à la localité, et débitaient, à qui voulait les entendre, qu'essayer un port avec une pareille rade, c'était un songe creux, un rêve comme celui du percement de l'isthme de Suez, vouloir de gaieté de cœur se buter à une impossibilité évidente.

Pour les gens sérieux, il n'y avait heureusement dans ces tracasseries aucun fondement d'empêchements sérieux. On commença bientôt les projets. C'était en 1853. Des obstacles dès le début. Sans subvention, le conseil communal dut marcher avec ses seules ressources pour les études préliminaires. Plus d'un budget fut sabré, plus d'un projet raccourci, plus d'une dépense biffée ou amoindrie, afin d'arriver à chiffrer au plus juste avec l'impitoyable réalité.

La persévérance triompha. Les idées fécondes furent appuyées. Le port fut décrété par le Gouvernement de l'île.

Il était temps, car la caisse de la commune, à marée basse, allait contraindre la municipalité à s'arrêter.

Dès le principe, les projets et les plans furent environnés

de toutes les garanties que présentaient la science et l'expérience des hommes les plus spéciaux et les plus capables du pays , afin d'éviter de livrer les plus légitimes espérances à l'opinion et aux lumières exclusives d'un seul.

Avant d'émettre un avis , de formuler aucune opinion sur une question qui intéressait à un si haut degré la colonie tout entière, des commissions , composées des éléments les plus pratiques , furent nommées par le gouverneur d'alors , M. Hubert-Delisle , aujourd'hui sénateur. Des enquêtes furent établies pour ne rien laisser échapper aux incertitudes de l'avenir.

Après de longues études topographiques et des sondages réitérés , la commission décida qu'un port était possible. Détourner d'abord par deux jetées les courants littoraux , creuser ensuite un bassin capable d'abriter les plus grands navires : telle fut l'idée grandiose de ce projet qui rappelait celui du port d'Alger.

On accepta les plans des premiers ingénieurs. M. Bonnin fut envoyé de France avec des instructions spéciales. La passe fut draguée. On délaissa le provisoire pour commencer les travaux.

C'était vraiment un beau spectacle que l'édification de ce bassin de carénage se fondant au milieu du patriotisme des uns , du mauvais vouloir de quelques-uns , de l'obstination des autres , exagérant à plaisir les difficultés de la situation.

Des souscriptions publiques furent ouvertes à Saint-Pierre , pour recevoir la piastre du pauvre et le billet du riche. Le premier appel , en dépit des courants contraires , fut une manifestation éloquente. En un jour , les habitants offrirent spontanément 50,000 francs. En récompense et en souvenir d'un si dévoué patriotisme , on résolut d'inscrire ,

en tête du travail , sur un bloc de pierre volcanique regardant la haute mer :

JETÉE CONSTRVITE PAR L'INITIATIVE
ET LA GÉNÉROSITÉ DES HABITANTS DE SAINT-PIERRE ,
SOVS L'IMPVLSION DV GOVERNEVR HVBERT-DELISLE.

La première pierre de la jetée ouest tomba sur la plage le 12 mars 1854 , au milieu de l'affluence attirée par un spectacle si nouveau. Ce fut un jour d'allégresse publique. Il laissera de longs souvenirs.

.....
Aujourd'hui deux longues jetées solidement assises sur la ligne des récifs, s'avancent comme deux grands bras dans la mer, pour embrasser et former la crique du port artificiel. Déjà elles produisent les plus heureux résultats : les plus violents ras de marée viennent en vain torturer leur base avec furie. Tous leurs efforts se brisent sans apporter la plus légère perturbation dans la crique avancée où travaillent et s'abritent les caboteurs et les marines.

Les travaux marchent tous les jours avec économie, sans que l'on sacrifie rien aux garanties désirables de solidité. Le port se fonde rapidement, grâce à l'intelligente activité de l'ingénieur en chef qui dirige les travaux hydrauliques. Des fouilles sont venues révéler que le fond du bassin, formé de corail, serait d'un creusement facile. Pendant longtemps, le résultat des souscriptions, les fonds votés par la commune, ceux alloués par la colonie et portés par annuités au budget de l'île, ont seuls mené les travaux. Désormais ils vont recevoir une consécration nouvelle. Après avoir longtemps hésité à se mettre en avant, le Gouvernement de la métropole a mis en 1859 la dernière main à l'œuvre, en donnant raison à ce que l'on

avait entrepris, par une allocation suffisante pour terminer les deux jetées.

Au moment où nous écrivons ces dernières lignes, la jetée s'avance déjà de trois cent cinquante mètres dans la mer: elle doit marcher encore de cinquante mètres à la rencontre de la jetée ouest. Celle-ci, solidement appuyée sur le récif, a cheminé sans encombre jusqu'à la distance de deux cent soixante dix-sept mètres, où arrêtée momentanément, elle doit rejoindre sa compagne après avoir conquis sur la mer un circuit de trois cents mètres contournant les récifs. Là elle formera plus tard sur elle-même un pli rentrant à angle aigu, aboutissant au musoir.

Viendront ensuite le creusement du bassin, les railways marins et les cales de halage. Il est de notoriété publique aujourd'hui, que cette utopie, longtemps traitée de folie, se résume par une trilogie de temps, d'argent et d'activité. Bientôt de nombreux navires s'abriteront à Saint-Pierre qui deviendra le Liverpool de l'île. Les préventions sont dissipées, la dérision se tait, la satisfaction publique parle seule.

Le temps a accompli son œuvre. Il a fécondé une grande idée. Une ère de progrès s'ouvre maintenant pour l'île de la Réunion. Cette terre de commerce et d'âpre travail est désormais assurée d'un port qui l'affranchira du lourd tribut prélevé tous les ans par le patent-slip du Port-Louis. C'est un pas gigantesque sur la route de l'avenir. C'est un horizon nouveau qui se lève sur ses destinées commerciales.

UN COUP DE VENT A L'ILE DE LA RÉUNION.

L'année 1858 s'ouvrait à peine : on était en plein été , au commencement de l'hivernage , au milieu des grandes chaleurs de janvier. Il m'en souvient encore comme d'hier. Le soleil se livrait ce jour là à des excès d'incroyable insolence ; dépassant le capricorne, il se plaisait à verser sur toutes les cervelles créoles le plomb fondu de ses rayons. La terre, calcinée par trois mois de sécheresse , devenait sonore sous les pieds ; sur les chemins , au moindre soupir de la brise, s'élevait une longue traînée de poussière. Les cannes jaunies courbaient vers le sol leur panache desséché ; les filaos n'ondulaient plus leur cîme mobile. A peine si un souffle venait rider la rade de Saint-Denis , le quartier général des affaires. On aurait presque dit d'un grand lac de la Suisse reflétant le triple piton des Salazes et les mornes chauves du Cunanandeff.

Vingt-sept navires, récemment arrivés de la métropole, se reposaient affourchés sur leurs ancres. Dans le lointain vapoureux de l'horizon , on apercevait la fumée du steamer l'*Azof*, emportant le dernier gouverneur créole, que suivaient les regrets sympathiques du pays tout entier. A tous, il semblait que la Providence quittait cette colonie , si fière que l'on vienne à elle , si oublieuse depuis sept ans du souvenir désastreux de ses coups de vent.

Il y avait dans l'air comme un pressentiment. Tout-à-coup des nuages effrayants se massèrent à l'horizon, le temps se couvrit rapidement; le vent se mit à souffler sous cette pression violente des bourrasques carabinées; la pluie tomba par torrents, la mer devint houleuse et menaçante par degrés : un ras de marée commença.

Ce n'était encore jusque là que le tribut ordinaire de l'hivernage, mais il était facile de prévoir qu'un ouragan allait frapper. bercés par la mer, les trois-mâts de la rade chassaient, les chaînes se brisaient; tout en se câbrant sur la cime des lames, les malheureux navires essayaient en vain d'en mouiller de nouvelles. Quelques-uns ne pouvaient plus faire tête aux éléments, et s'en allaient à la dérive; d'autres couraient à une perte certaine.

Tous les noirs des établissements de marine se mirent à rentrer leurs chaloupes dans les abris du barachois. On hissa aussitôt au mât des signaux, le pavillon qui défend les communications.

A midi la mer grossit tellement, que tourmentés d'inquiétude, les capitaines des navires sur la rade s'en furent en masse demander à la direction du port s'il ne convenait pas de décider l'appareillage. Le commandant répondit hardiment que les navires devaient laisser passer le grain et que bientôt la bourrasque, hors d'haleine, se serait éloignée. Le canon d'alarme resta muet.

Cependant la brise soufflait toujours avec une violence inaccoutumée. Le temps était surchargé de nuages gonflés de menaces. Du nord-est il mugissait des rafales épouvantables qui couraient le long du cap Bernard et suivaient avec une vitesse de trente mètres à la seconde, la longue chaîne de montagnes qui surplombe la ville. Il tombait des déluges d'eau; on aurait dit de toutes les cataractes du ciel entr'ouvertes, c'était — si tant est qu'on puisse se le

figurer, — un de ces affreux mauvais temps d'hiver qui mettent sur les côtes de France toute une ville en deuil.

Un violent ras de marée vint bientôt déferler sur la plage ses volutes écumantes ; interrogé à chaque instant, par l'inquiétude générale, le baromètre s'obstinait à la tempête de l'enfer. Les lames déversaient d'effrayantes montagnes liquides : le coup de vent commençait.

Un coup de canon fit enfin savoir aux navires qu'ils eussent à s'élever au plus vite de la rade, par ordre d'embossure, pour éviter les abordages. L'appareillage devint général et se fit heureusement. Tous les navires filèrent leurs chaînes, laissant leurs ancres pour s'enfuir à tire-d'aile, de toute la vitesse de leur misaine, du fléau dévastateur. A deux heures, le dernier quittait le mouillage. Une heure après, ils avaient tous disparu derrière un épais manteau de brouillard et de pluie.

La tourmente ne faisait qu'augmenter, et cependant elle était loin d'avoir encore atteint son apogée. Les rues étaient converties en torrents. Fouettée par le vent, la pluie entraînait dans la figure comme le feraient des pointes d'aiguille. Aussi la circulation était interrompue, et chacun, retranché derrière de doubles contrevents, attendait avec terreur la fin de cet affreux mauvais temps.

C'était surtout un triste spectacle que celui de l'hôtel. Les grands et séculaires manguiers de la cour se balançaient comme un épi de blé au premier zéphir du printemps et jonchaient la terre de leurs débris.

A l'intérieur et dans une salle basse, des groupes se formaient autour du baromètre, pour suivre avec anxiété ses terribles oscillations et lui demander le dernier mot de toutes les craintes.

Le baromètre baissait toujours ; déjà il était impossible

de rien distinguer au large sur la rade. A quatre heures il faisait presque nuit; l'ouragan marchait toujours *rinforzando*; ce n'était plus que rafales sur rafales, se laissant à peine le temps de reprendre haleine. La nuit fut effrayante, lugubre : la tempête redoubla de violence, le vent faisait entendre un bruit rauque et sauvage, tellement qu'il fut impossible de fermer l'œil, si l'on eût pu y songer en temps épouvantable ! Au milieu des gémissements et du sifflement de l'ouragan, tandis que tant d'équipages, battus du vent et des vagues, à l'agonie du danger, devaient lutter contre la mort, on entendait dans le lointain les hochures se démanteler, les habitations les plus solides s'ébranlaient, des torrents les inondaient; dans les appartements les mieux clos, d'invisibles courants d'air éteignaient les bougies.

A deux heures du matin, le vent sembla sauter au nord-ouest. Le cyclone s'apprêtait sans doute à faire le tour du compas. Quelle nuit, et qu'elle semblait longue ! C'était la nuit de Macbeth : une belle horreur remplie de poésie âpre et sauvage. L'anxiété des capitaines surtout était terrible ; pâles et consternés, ils tordaient leur barbe en silence : c'étaient les plus braves. Il y en avait qui pronostiquaient avec un calme effrayant le moment où leurs navires s'en iraient talonner à la côte, s'engloutir corps et biens dans un linceul d'écume; d'autres s'attendaient à les trouver le lendemain renversés sur les brisants, tandis que la mer, assouvissant sa dernière fureur, les déshabilleraient, jusqu'à leurs derniers débris, de leur mâture et de leur carcasse.

On entendit dès le point du jour un coup de canon d'alarme, ce lugubre porte-voix de la tempête tiré à un trois-mâts qui, ne voyant pas la terre ensevelie dans un

suaire de brume, s'en allait, comme affolé, se jeter tête baissée sur les brisants de la Pointe-des-Jardins.

Au matin, le vent s'apaisa un peu, la tempête diminua d'intensité : on put sortir pour apprécier et chiffrer tous les malheurs de la nuit.

A l'intérieur de la ville, les arbres que couvre un éternel feuillage, s'ils n'étaient point cassés en deux, ressemblaient à autant de squelettes. On se portait en foule sur les places. Dans les rues, ce n'étaient que branches, feuilles et fleurs flétries ; fenêtres arrachées, cassées, abattues ! Les toitures étaient percées à jour, des torrents s'incrustaient de tous côtés. Le ruisseau de la Rivière des Pluies, à peine jusque là un filet de cristal, s'était converti en une immense nappe d'eau, dont on n'apercevait plus l'autre bord. La rivière de Saint-Denis tombait en cascade et roulait vers la mer des roches et des troncs d'arbres déracinés.

Toute la ville descendit au barchois, envers et contre la pluie qui, chassée par le vent, aveuglait et coupait la respiration. Là, que de tristes et désolants désastres à contempler ! Ce qui restait était encore un heureux bénéfice. Sur la plage expirait les dernières convulsions d'un violent ras de marée. Sur le port, les embarcadères étaient détruits ; quatre ponts du commerce entièrement arrachés par l'action destructive du fléau ; quelques tronçons encore debout, et çà et là quelques épaves que rejetaient les lames en s'amincissant sur la grève. Les débris du premier, en tombant sur ses voisins, les avaient rapidement démolis. Ainsi fait un enfant de son souffle capricieux pour les fantaisies de ses châteaux de cartes.

Des vingt-sept navires qui dansaient la veille une sara-bande effroyable, pas un seul à l'horizon de l'opaque

manteau qui s'élevait sur la rade. En vain les longes-vues l'interrogeaient : plus rien que le sifflement de la brise, rien que la brise soulevant encore avec violence sa poitrine en fureur.

Le magnifique pont en fer du Gouvernement était entièrement mutilé à l'endroit où il devait se raccorder avec le quai. Son tablier enlevé, disparu ; les batayoles qui couraient dans toute sa longueur, brisées ou tordues comme des fils de laiton ; plus de huit cents tonneaux de galets amoncelés dans le barachois ; toutes les embarcations séquestrées derrière ces nouveaux talus. La mer agitée dans des proportions regardées impossibles jusque-là, était venue condamner, par des murailles de galets, les portes de tous les établissements s'ouvrant sur le littoral. L'hôtel des douanes et l'administration de la poste, à plus de trente mètres au-dessus du niveau ordinaire, avaient été seuls respectés. Depuis le coup de vent de 1820, de mémoire d'habitants, on n'avait jamais rien vu de semblable.

Le vent soufflait encore avec violence ; les lames continuaient à briser leurs gros bourrelets d'écume sur les remparts du cap Bernard. On pouvait difficilement se tenir debout sur le pont pour contempler les dégâts de la rade, et cependant des groupes désolés se formaient sur les plus tristes conjectures.

« Quel désastre, disait-on, pour le commerce, pour » l'agriculture et pour l'industrie ! surtout pour tous ces » navires qui garnissaient la rade, à la veille de trans- » porter en France toutes les richesses de l'île, ou de » verser dans la colonie tout ce que le génie européen a » réalisé de prodiges ! Quel avenir pour eux ! pour ceux » qui reviendront ! maintenant qu'il n'y a plus de doutes » sur la destruction des débarcadères !... Combien faudra-

» t-il de temps pour réparer tous ces graves dommages !
» Que faire avec les extrémités endommagées des deux
» seuls ponts que le fléau ait daigné épargner !... »

La consternation était générale : on n'avait point de nouvelles des quartiers. Les rivières, en descendant des montagnes, avaient coupé les communications. Les radiers étaient emportés, les chemins défoncés ; les ravins coulaient de tous côtés avec fracas. Toute la journée fut livrée aux plus tristes commentaires. Qui pouvait savoir si le terrible cyclone avait dit son dernier mot, surtout après n'avoir parcouru que la moitié du compas ? Comment prévoir si ce moment de répit n'allait pas être suivi de catastrophes plus désolantes ?

Deux longs jours se passèrent ainsi. Vers le milieu du troisième, un gendarme à cheval vint, au risque de sa vie, porter des nouvelles qui allaient jusqu'à Saint-Benoist. Tous les bruits de trois-mâts à la côte étaient heureusement démentis. La rivière des Marsouins rompant ses digues, avait submergé pendant quelques heures une partie du quartier. Les ponts de la marine jusqu'à Saint-André, les ponts du Bourbier, du Champ-Borne, de Sainte-Marie et du Bois-Rouge étaient devenus la proie des flots. Dans les hauts de l'île, la riante nature du Brûlé, cette gracieuse oasis, ce ressouvenir de la France, était un des points les plus rudement éprouvés ; désormais, morne comme son nom, horriblement ravagé dans ses plus charmants cottages.

Une partie de la population de Saint-Denis avait fait élection de domicile sur le port, devenu le bureau des nouvelles. A chaque instant arrivait par courriers le récit de nouveaux désastres, dont on faisait la lecture à haute voix : dans tous les quartiers de l'île la tempête avait promené ses effrayants ravages. Dans toutes les bouches

ce n'étaient que plantations de café anéanties, récoltes ruinées, champs de cannes abattus, sucreries écroulées, maisons découvertes ou déplacées. Dans la partie du vent, pas un latanier, pas un palmiste, pas une case n'étaient restés debout.

A Saint-Paul, le fléau avait aussi passé par là. Le superbe pont en fer, l'orgueil du quartier, n'offrait plus que les débris de son ancienne splendeur. Trente cadavres de Malabards broyés sur les galets avaient été déposés par la mer, comme à regret, sur la plage. Les radiers de la Ravine aux Trois Bassins, de la Ravine du Trou, ne formaient plus que des V avec les routes ; de chaque côté, un talu de vingt mètres servait de passage aux ravines.

Saint-Pierre, le quartier le plus éprouvé d'ordinaire, était le seul épargné. Pas un bloc des jetées n'était dessoudé ; la passe s'était légèrement ensablée, et la rivière d'Abord descendait, grande et menaçante, dans un large sillon.

De tous les points partaient des hommes pour réparer les désastres : les ateliers de condamnés s'échelonnaient sur toutes les routes.

Le 22 janvier, le temps commença à se nettoyer de ses nuages orageux : le ciel bleu des poètes reparut. Quelques navires se montraient à l'horizon, mais la vigie du fort leur fit reprendre le large. Ils s'éloignèrent.

Dans la journée du lendemain cependant, le *Pierre-Eugène*, son pavillon national en berne, coulant bas d'eau et démâté de son mât d'artimon, arriva jusqu'au mouillage. Le *Jouëteur* venait derrière lui, sans avaries apparentes ; les deux premiers ils laissèrent tomber leurs ancres. Bientôt ce fut pitié que de voir revenir au mouillage le convoi funèbre de tous ces navires qui

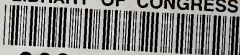
plus, qui moins écloppés, comme des braves qui s'acheminent vers l'ambulance après le combat. A chaque instant on en signalait de nouveaux : c'étaient le *Rubens*, privé de son mât d'artimon ; l'*Eléonore*, avec son seul mât de misaine ; le *Gaston-et-Félicie*, sans grand mât, sans embarcation, sans mât d'artimon ; le *Robur* sabordé à babord ; le *Batavia* rasé comme un ponton ; l'*Aquitaine* avec sa cargaison fondue, ses bastingages emportés ; le *Château-du-Gol* horriblement maltraité, et combien d'autres se trouvaient dans la nécessité de se diriger vers Maurice pour monter sur le *patent slip* du Port-Louis. Trois enfin manquaient à l'appel, le *Sylphe*, l'*Alice-et-Raymond* et la goëlette coloniale l'*Amélie* : on avait sur leur sort les plus tristes inquiétudes.

.

Huit jours s'écoulèrent. Comme tout passe, ainsi le veut la loi des contrastes ici-bas, la journée du coup de vent n'était déjà plus qu'un souvenir. La crise était passée ; le ciel avait reparu plus radieux qu'avant la tempête ; la mer balançait ses lames profondes, et les montagnes se détachaient en noir sur le fond du ciel bleu. Les dégâts se réparaient lentement, mais les trois absents n'avaient point reparu. Ils ne devaient point paraître.

Extrait des *Annales* de la Société Académique de Nantes.

LIBRARY OF CONGRESS



0 030 017 302 0